

(fenêtres) (sur . cours)

EPS :
au corps
du projet
Notre dossier

Gens du voyage
Quels bagages
pour les enfants ?

C. Graindorge
Délinquant à 3 ans ?

CPE
grève unitaire le 4 avril



SNUpp
éducation - sociale - enfance

(fenêtres) (sur . cours)

N° 283

3 avril 2006

Edit



Actu

5



CPE : mobilisation sans précédent
NÎMES : la scolarisation des enfants du voyage
LECTURE : les méandres du ministre

Dossier

14

EPS : AU CORPS DU PROJET

Comment enseigner l'EPS à l'école ? Au cœur d'un projet plus global



Métier

20



PORTRAIT : Florence Suire, signataire d'un appel contre le b-a-ba
BORDEAUX : partenariat européen entre enseignants

Réflexions

27

CNE, CPE : les nouveaux contrats qui fragilisent le code du travail
PLANNING FAMILIAL : 50 ans de combats
INTERVIEW : Catherine Graïndorge, pédopsychiatre, analyse le rapport contesté de l'INSERM



Et 1, et 2, et 3 millions... Depuis deux mois, la mobilisation exceptionnelle des étudiants, rejoints massivement par les lycéens, rythmée par les grèves et manifestations des salariés, ne cesse de s'amplifier. Pour atteindre un niveau record le 28 mars. Un raz de marée ! Ce mouvement, dans l'unité syndicale, majoritairement soutenu par la population, se heurte au blocage d'un premier ministre et d'un gouvernement qui refusent de retirer le CPE. Le CPE est le symbole de la précarité érigée en principe, de la mise en cause des droits et des décisions autoritaires. Et dire que c'est une loi pour « l'égalité des chances », censée répondre à la « crise des banlieues » de cet automne, qui l'instaure ! Avec l'apprentissage à 14 ans et le contrat de responsabilité parentale. Quand dans le même temps, pour l'école, les mesures pour les ZEP, la mise en place du PPRE et du socle commun consacrent le renoncement à la réussite de tous les élèves, on comprend mieux l'implication des enseignants des écoles au côté de la jeunesse. Pour son avenir. Alors, en grève et en manifestations, le 4 avril, 4 millions...

Guy Pourchet

Jeunes : la qualification, un plus pour l'emploi

Génération 2001 - Au bout de 3 ans de vie active

	Accès rapide et durable à l'emploi	Le premier emploi est en CDI	Ils ont un CDI	Ils sont au chômage
Non qualifiés	31	31	52	40
CAP ou BEP non diplômés, 2 ^e ou 1 ^{er}	48	29	59	31
CAP ou BEP	73	35	68	15
Bac non diplômés	64	29	68	20
Bac pro ou techno	74	31	73	12
Bac+ 1 ou bac +2 non diplômés	64	32	66	19
Bac+ 2	81	32	66	7
2d cycle	74	51	76	9
3e cycle	79	57	58	10
Ensemble	68	38	71	16

Champs : jeunes ayant quitté le système éducatif en 2001.

Source : enquête « Génération 2001 » (interrogation du printemps 2004), Céreq 2005.

Plus leur niveau de formation est élevé, plus les jeunes qui entrent sur le marché du travail accèdent aisément à un emploi. L'étude livrée par le Céreq en septembre 2005 confirme que pour une même génération sortie du système éducatif en 2001, la probabilité d'avoir connu plus d'un an de chômage au cours des trois premières années de vie active est d'autant plus forte que le jeune est non seulement peu qualifié mais aussi peu diplômé. Et ce d'autant que la dégradation de la conjoncture économique est importante. Outre cette permanence entre formation initiale et insertion professionnelle, l'étude explore également la manière dont ces moins de 30 ans entrent dans le vie active. Ainsi, 71 % de ceux ci sont en CDI trois ans après la fin de leurs études. 79 % des diplômés de troisième cycle connaissent une trajectoire qualifiée « d'accès rapide et durable » à l'emploi contre seulement 31 % des jeunes non qualifiés. Des conditions d'emploi plus nuancées que le tableau décrit par le premier ministre quand il justifie l'instauration du CPE. Il reste que tous les jeunes n'entrent pas sur le marché du travail sous les mêmes auspices : d'où, au delà des évolutions de conjoncture, l'enjeu d'élever le niveau de formation pour tous.



Chikungunya : gérer les conséquences

L'île de la Réunion vit actuellement une véritable crise sanitaire économique et sociale, conséquence directe du virus du chikungunya. Dans les écoles, le taux d'absentéisme des enfants a augmenté de plus de 8 % selon le rectorat. Beaucoup d'élèves touchés par l'épidémie fréquentent la classe en pointillé, la maladie engendrant des rechutes chroniques sur plusieurs mois. Les enseignants ne sont pas épargnés. Et au problème de la maladie s'ajoute celui de leur remplacement. Un réel suivi des effets de la maladie est nécessaire. Après une prise de conscience tardive de l'ampleur de l'épidémie (212 000 victimes au 22 mars et 148 décès), les autorités locales s'organisent. Une cellule de veille du rectorat a mis en place un protocole de lutte biologique contre l'insecte dévastateur. Toutes les

trois semaines, dans chaque commune, pompiers et personnels communaux procèdent à la démoustication des écoles. Un délai de 24 heures avec un nettoyage obligatoire pour réintégrer les lieux est à chaque fois nécessaire, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'organisation pour les écoles. L'efficacité de ce travail dépend également d'une bonne coordination de l'éradication du moustique autour de l'école, sous la responsabilité des autorités préfectorales et de l'armée. La femelle qui porte le virus a en effet un rayon d'action de plus de 100 mètres. Le SNUipp est intervenu auprès du ministère pour la mise en place de mesures en matière de prévention dans les écoles et d'accompagnement des enseignants et des élèves atteints par le virus.

Il demande que des outils pédagogiques

adaptés sensibilisent les élèves et que des dispositions soient prises afin que les enseignants puissent assurer leur mission tout en faisant face aux effets de la pandémie qui pourrait s'étendre encore. Celle-ci doit alors être reconnue comme pathologie donnant droit à un congé longue maladie. De plus, « les enseignants victimes de rechutes régulières, doivent bénéficier d'un aménagement de leur service au moment de chaque crise n'ayant pas d'incidence sur leur droit à congé maladie » précise le SNUipp.

Appel à dons du SNUipp-FSU, du SGEN-CFDT, de la JPA, de Solidarité laïque, du SE-UNSA et de la PEP. Les adresser à : Solidarité Laïque, 22 rue Corvisart, 75013 Paris (www.solidarite-laique.asso.fr) ou virés directement sur le compte CCP 909 00 K 020 Paris).

Éducation pour tous en retard

« Chaque enfant a besoin d'un enseignant », c'est le thème de la semaine mondiale d'action lancée par l'Internationale de l'Éducation du 24 au 30 avril. Il s'agit de rappeler aux gouvernements les objectifs du Forum sur l'éducation de 2000, à savoir, assurer à l'horizon de 2015 l'Éducation pour tous. Or le rapport mondial de suivi 2006 n'est guère rassurant sur la réalisation des objectifs : encore 100 millions d'enfants non scolarisés, des écoles non construites ou en très mauvais état... et surtout il manque au moins 15 millions d'enseignants pour réaliser le minimum en éducation primaire universelle. L'IE dénonce l'insuffisance des investissements, en particulier le non respect par les états de leurs engagements, y compris sur la plan financier. Elle rappelle les recommandations internationales d'avoir des enseignants de qualité qui soient formés et reconnus, en particulier avec des salaires et des conditions de travail dignes.

Chacun peut participer à la campagne mondiale pour l'éducation sur le blog www.educationpourtous.org

2,7 millions

c'est le nombre de manifestants, selon les organisateurs, qui ont défilé dans les 250 manifestations contre le CPE qui se sont déroulées en France le 28 mars à l'appel unitaire des organisations syndicales étudiantes et lycéennes.

FSE : rendez-vous à Athènes

Le prochain Forum social européen, rencontre internationale rassemblant les organisations et associations altermondialistes, auquel participe la FSU, se déroulera à Athènes du 4 au 7 mai prochains. Éducation, services publics, emploi des jeunes, lutte contre la précarité de l'emploi féminin, oppositions aux lois répressives (anti-terroristes, sur l'immigration, la connexion des fichiers...), égalité des droits, refus des politiques sécuritaires, stratégie du mouvement altermondialiste, constituent les principaux thèmes abordés.

www.esf-fse.fr

« Un profond malaise social de la jeunesse »

Que traduit ce mouvement de fond dans la jeunesse ?

Le CPE est une déclaration de guerre à la jeunesse. Alors que de nombreux jeunes galèrent déjà, on nous propose une généralisation de la précarité à tous les jeunes de moins de 26 ans. Face à cette attaque, une riposte d'ensemble de la jeunesse s'est organisée.

Cette mobilisation traduit aussi le sentiment que la jeunesse est aujourd'hui maltraitée. L'école est passée de grand dessein national à celui de « goulet d'étranglement budgétaire » et l'emploi, autrefois passage vers le monde adulte, est devenu une « chance » à tel point qu'il faudrait en accepter toutes les conditions, même les plus humiliantes.

Quelles sont les préoccupations de la jeunesse étudiante aujourd'hui qui expliqueraient l'ampleur du mouvement ?

La non-reconnaissance des diplômés sur le marché du travail conduit les jeunes à accepter des emplois de plus en plus précaires.



Bruno Julliard, président de l'UNEF

L'ascenseur social que constituait l'école est en panne : la conséquence est une marginalisation des jeunes peu ou pas qualifiés qui se retrouvent durablement exclus. Par conséquent, suivre des études n'est plus perçu par tout le monde comme un moyen d'émancipation et d'insertion. Parmi les plus qualifiés, seule l'élite a un avenir promis.

Pourrait-on faire des parallèles avec la crise des banlieues ?

Évidemment. Ma génération est plongée dans un univers d'une violence inouïe dans lequel la peur du lendemain vient amputer le dynamisme naturel de l'âge. C'est, pour la jeunesse, la fin de l'insouciance. Les expressions de révolte de la jeunesse s'expriment de manières différentes, parfois maladroitement et violemment. Mais toutes traduisent un profond malaise social.

Propos recueillis par Christelle Mauss

Loi sur la recherche : votée mais rejetée

Le 28 février s'est achevée la procédure parlementaire d'urgence engagée par le gouvernement pour son projet de loi de programmation de la recherche. Le budget public de la recherche augmentera de 27 % d'ici à 2010. Un « chiffre en trompe-l'œil », a estimé Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU, membre du collectif Sauveons la recherche, car « il correspond à une hausse annuelle de l'ordre



de 2 %, compensant à peine l'érosion monétaire ». Pour atteindre les 3 % du PIB consacrés à la recherche préconisés par l'Europe, il faudrait être dès à présent à 50 milliards d'euros pour la dépense publique et privée de recherche, soit 15 milliards de plus que les budgets actuels, et atteindre 60

milliards d'euros en 2010, soit 5 milliards de plus chaque année. En termes de recrutements, on est loin des objectifs fixés par le processus de Lisbonne... Il faudrait en créer

9000 par an dans le public quand la loi en propose 3000 pour 2006. Et encore, « ces emplois supplémentaires sont créés sous forme de CDD ce qui va principalement conduire à créer et à multiplier de la précarité ». Les chercheurs contestent aussi le pilotage de la recherche par l'Agence Nationale de la Recherche, qui va « surtout mettre de l'argent dans des secteurs déjà connus et à retombée immédiate, alors que c'est à l'échelle de la décennie que nous devons réfléchir ».

PM

Amplifier la mobilisation : grève le 4 avril



© MiraNaja

A l'heure où nous écrivons les organisations syndicales du front anti-CPE ⁽¹⁾ viennent d'appeler étudiants, lycéens, salariés du public et du privé à une « *nouvelle journée d'actions interprofessionnelle d'arrêt de travail, de grèves et de manifestations 4 avril* ». Le SNUipp et la FSU appellent les personnels de l'éducation à faire massivement grève ce jour là.

« *Sourd contre tous* » titrait Libération au lendemain des manifestations du 28 mars. Les appels au dialogue réitérés par le premier ministre la veille et depuis auront du mal à convaincre que les syndicats sont responsables de la situation de blocage et à justifier l'obstination du gouvernement à vouloir passer en force jusqu'au bout. « *Maintenant il faut aller très vite pour la promulgation* ». Miser sur une éventuelle usure du mouvement, resterait en tout état de cause un calcul étroit qui pourrait tout au plus conduire le premier ministre à une victoire à la Pirrus. Elle ne résoudrait bien entendu pas le problème posé, celui de l'emploi des jeunes et d'un avenir sans précarité.

« *Historique* », « *Jamais vu* », « *Ras de marrée* »... Les qualificatifs repris par la presse au lendemain de la journée du 28 mars rivalisent comme à chaque fois que la mobilisation de la rue atteint des sommets. Près de

trois millions de manifestants. Une nouvelle preuve de la détermination et de l'ampleur d'un mouvement que personne aujourd'hui ne verrait s'arrêter sans obtenir « *le retrait du C.P.E.* ». Les enseignants des écoles ont fait grève à 60 %, une mobilisation sans appel confirmant, dans un contexte très largement unitaire, une implication croissante. Bien sûr, s'exprime le refus de voir la jeunesse condamnée à l'impasse d'un avenir sans emploi si ce n'est précaire, mais au delà, les enseignants, les personnels de l'éducation rappellent par leur mobilisation, leur volonté d'une école qui conduise sans exclusion chacun à la réussite. Ils rappellent dans la continuité des actions

menées depuis des mois maintenant leur refus d'une politique qui renonce à l'école pour le droit à l'éducation pour tous, qui réduit drastiquement les moyens budgétaires.

Renoncement à une vraie relance des ZEP, apprentissage à 14 ans, avec la loi sur « *l'égalité des chances* » les élèves les plus en difficulté scolaire seront encore plus les victimes d'un système éducatif qui renforcera la relégation scolaire et sociale. Le SNUipp revendique dès la maternelle « *une politique éducative qui permette à chaque jeune d'acquérir une formation et une qualification de qualité* ». Lycéens, étudiants et enseignants et plus largement encore les salariés se refusent à accepter la vision d'une école qui consacre la panne de l'ascenseur social.

Reste qu'après le retrait du CPE, il sera indispensable de trouver les solutions pour l'emploi des jeunes, leur formation, la sécurisation de leur parcours sur le marché de l'emploi.

« *Pour éviter l'enlèvement du pays dans une crise profonde, l'intersyndicale demande au président de la république d'utiliser ses prérogatives constitutionnelles pour que le CPE soit retiré* ». En application de l'article 10 de la constitution, il pourrait en effet demander au parlement une nouvelle délibération de la loi égalité des chances excluant notamment l'article 8 relatif au contrat première embauche.

A cette heure, le premier ministre reste sourd et « *les organisations syndicales sont déterminées à amplifier la mobilisation* » pour le retrait du CPE. Le 4 avril doit être plus fort encore.

Gilles Sarrotte

(1) UNEF, CE, UNL, FIDL, CFDT, CFE, CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Mobilisation étudiante au plus fort

L'ampleur des manifestations du 28 doit bien sûr aux participations inégalées des salariés du public et du privé et sans doute aussi à la permanence d'une mobilisation des étudiants et des lycéens qui connaissait ce jour là un nouveau pic. Le Ministère donnait le nombre de 69 universités mobilisées ou bloquées sur 84. Débutée il y a sept semaines, c'est progressivement que s'est forgée la mobilisation étudiante jusqu'à atteindre l'ampleur et la détermination qu'on lui connaît aujourd'hui. Elle doit au travail patient, mais essentiel, d'argumentation et de conviction réalisé par les organisations syndicales et les jeunes auprès des étudiants et, sans conteste celui de la coordination qui a su rassembler. Autant de solidarités qui battent en brèche les à priori rapides sur l'individualisme des jeunes. Les présidents d'université qui ont bien perçu la cohésion et la détermination des jeunes réclament de manière insistante, à l'approche des examens, un déblocage de la situation de la part du gouvernement.

Quels bagages pour les enfants du voyage ?



300 000 tsiganes vivent en France, dont deux tiers de nomades ou de semi-sédentaires.

La question des aires de stationnement aménagées n'est pas leur seul problème.

Il y a aussi celui de la scolarisation des enfants.

Le 15 mai, le maire d'Ensisheim (6700 habitants) dans le Haut-Rhin, comparaitra devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Le

11 janvier, il avait ordonné à quatre agents municipaux, eux aussi poursuivis, de mettre le feu aux 14 caravanes d'un campement de nomades. Ce fait divers qui a choqué bien des esprits, vient émailler l'histoire des rapports conflictuels existant entre nombre de communes et les « gens du voyage ».

La France abrite environ 300 000 tsiganes français (gitans, manouches, romanichels ou roms). Un tiers environ mène une vie nomade. Leurs déplacements sont motivés par des impératifs économiques. Ils sont forains, vendent des produits manufacturés sur les marchés ou au porte-à-porte, proposent leurs services pour des travaux agricoles. Mais « l'évolution des technologies, des systèmes de distribution ont fait tomber en désuétude certaines de ces activités », note la direction interministérielle de la Ville. Cette évolution a fragilisé leurs activités familiales traditionnelles, précarisés les revenus. C'est pourquoi le deuxième tiers ne voyage presque plus. Les gens se sont « semi-sédentarisés » et vivent de petits boulots : élagage, jardinage, travaux divers... Les derniers 100 000 sont « sédentarisés », tout en habitant pour la plupart en caravane.

Le principal problème des gens du voyage est celui du stationnement (lire ci-contre). Mais pour l'AREAT (Association régionale

d'études et d'actions auprès des tsiganes, gestionnaire d'aires d'accueil), l'autre dossier prioritaire est celui de la scolarisation. La question n'est pas simple, car elle ne s'inscrit

Les familles ont conscience de l'importance du « lire-écrire-compter » dans leur pratique professionnelle.

pas dans la culture orale des tsiganes et, leur vie nomade nécessite des dispositifs adaptés comme les classes CLIN. Les textes préconisent la mise en place de coordinations départementales. « Quand les divers intervenants de l'éducation nationale, les collectivités, les travailleurs sociaux travaillent ensemble, alors ça marche », remarque Denis

Klump, président de l'AREAT. Au niveau académique, l'Education nationale a mis en place les CASNAV (Centres académiques pour la scolarisation de nouveaux arrivants et enfants du voyage) lieux ressource pour les enseignants, d'expertise pour les responsables des collectivités et de médiation pour l'ensemble des partenaires.

Nîmes, avec ses 145 000 habitants, possède une aire, celle de Cantepèrdrix dans le quartier de Saint Césaire (43 emplacements).



Dans le Gard, le schéma départemental est à l'étude, « mais, note Marie-Chantal Barbusse adjointe déléguée aux affaires sociales, *peu de maires sont enthousiastes* ». Du fait de la sectorisation, les enfants de passage sont scolarisés dans deux écoles du quartier, dont le groupe scolaire du Mas de Roman. Sur 245 élèves, l'école élémentaire accueille 23 enfants du voyage. Elisabeth Just, la directrice, note que leur intégration est variable selon leur mode de vie. Les nomades, dont les parents sont la plupart du temps forains, sont les plus assidus. Les familles ont conscience de l'importance du lire-écrire-compter dans leur pratique professionnelle. En revanche, la poursuite des études au-delà du CM2 se fait le plus souvent par l'intermédiaire du CNED, la difficulté de scolariser des élèves itinérants au collège étant bien plus grande que pour le primaire.

C'est chez les tsiganes semi-sédentaires ou sédentaires que l'institution rencontre les plus grosses difficultés. « *Il y a un décalage culturel avec l'école notamment en raison de difficultés langagières* », note la directrice.

Certains relèvent de l'enseignement spécialisé, mais leur insertion dans ces dispositifs s'avèrent plus que difficiles du fait de leur vie nomade.

Elisabeth et son équipe ont inscrit l'accueil des enfants du voyage au cœur du projet d'école. **Un livret scolaire a été conçu pour eux. Des passerelles ont été mises en place entre GS et CP et entre CP et CE1.** Les élèves qui ont de graves lacunes peuvent revenir au CP le matin pour l'acquisition des compétences de base, et retourner dans leur classe l'après-midi. L'école bénéficie d'une prise en charge par le RASED et de l'intervention d'un enseignant CRI (Cours de rattrapage intégré) à raison de deux demies journées par semaine. C'est vers les élèves du cycle 2 « *qu'il convient de faire porter le plus gros effort pour tenter de prévenir les décrochages* ». A la maternelle voisine le problème se pose différemment. L'école n'est pas obligatoire. Jean-Noël Bouet, le directeur, note un fort absentéisme. « *Comment faire prendre conscience aux familles de l'importance d'une fréquentation régulière de l'école ?* » s'interroge-t-il.

Aujourd'hui, l'AREAT estime que 90 % des enfants du voyage sont scolarisés dans un établissement ou par le CNED. « *Les familles sont confrontées à la nécessité de savoir lire du fait des nombreuses démarches administratives auxquelles elles ont à accomplir* ». Sur l'aire de Saint-Césaire, en fin d'après-midi, Catherine Winaud, Johnny Naveri et leurs 4 enfants sont réunis dans la caravane. « *Moi, je ne sais ni lire ni écrire, confie Johnny. Je ne voudrais pas qu'il en aille de même pour mes enfants* ».

Christelle Mauss

Certains élèves viennent deux fois par an à l'école du Mas de Roman de Nîmes. Chaque année ils fréquentent jusqu'à une dizaine d'établissements dans diverses villes du pays.

Soumis à la TH

A compter du 1^{er} janvier 2007, les gens du voyage seront assujettis à la taxe d'habitation : 25 euros par mètre carré. Diverses associations demandent son retrait. D'autres estiment que ce qui va dans le sens d'une intégration des tsiganes dans le droit commun est bénéfique. De plus, le fait de payer la TH devrait leur permettre d'avoir accès aux allocations logement qu'ils ne peuvent percevoir.

Aires d'accueil, une commune sur vingt selon l'Areat

Depuis 1990, la loi exige la création d'aires d'accueil dans les communes de plus de 5 000 habitants, condition obligée pour que les maires puissent faire jouer leur pouvoir de police sur les occupations illicites. En 2000, le législateur a donné deux ans aux préfets et présidents de conseils généraux pour élaborer des plans départementaux. En 2002, il a conditionné le versement d'aides financières aux communes, à la réalisation des travaux sous deux ans, délai prolongé de deux années supplémentaires en 2004. En 2006, le risque encouru par les villes ne se mettant pas en conformité est d'être privées des aides publiques à l'aménagement des aires... Par la suite, le Préfet « *devra* » en principe se substituer aux communes défaillantes. Les services du ministère de la ville ne fournissent pas de statistiques quant au nombre d'aires d'accueil. Denis Klump, président de l'AREAT, estime que seulement une commune sur vingt remplit ses obligations. Les nomades ne peuvent séjourner plus de 2 fois 2 mois par an sur une même aire d'accueil.

Grippe aviaire : principe de précaution

Toutes les écoles ont été destinataires, le 22 février, d'une note ministérielle transmise par les inspections académiques dont l'objet est « *de prévenir les risques de propagation du virus de la grippe aviaire* », sans prévoir de délai dans le temps pour la suppression du dispositif. L'épizootie apparue en France, il y a quelques semaines sur des volatiles sauvages et d'élevage semble avoir fait réagir très rapidement l'Éducation nationale. Le texte demande entre autre « *d'informer les élèves de s'abstenir de manipuler un oiseau trouvé mort* ». En cas de contact direct, l'élève doit se laver les mains avec soin, et les parents en seront informés. Il est également rappelé que « *le risque de transmission de la maladie d'un oiseau à l'homme, est exceptionnel et nécessite plus qu'un contact ponctuel* ». D'une manière générale, il est demandé à tous les enseignants « *de ne pas procéder à des élevages d'oiseaux à but éducatif* » et d'éviter toute activité en extérieur de nature à mettre les élèves en contact direct avec des volatiles.

Dans ce contexte, de nombreuses classes nature ont été annulées et des sorties scolaires suspendues comme dans les Bouches-du-Rhône, aux abords des plans d'eau de Fos sur Mer, après la découverte d'un cygne porteur du virus H5N1. Certaines fermes pédagogiques ont dû d'ailleurs se débarrasser de leurs volatiles et proposer de nouvelles activités complémentaires. C'est le cas par exemple, du site du Conquet, dans le Finistère où le domaine accueille chaque année 6 000 à 8 000 scolaires. Les assiettes de certaines cantines scolaires sont aussi l'objet d'attentions particulières. Ainsi, face aux inquiétudes des parents, le maire de Groslay dans le Val d'Oise a suspendu dans un premier temps la consommation de volaille dans les restaurants des quatre écoles de la ville avant de la réintroduire sous la pression du préfet.

Nouveaux réseaux pour l'éducation prioritaire : ni ambition, ni réussite !

La note de service sur le dispositif « ambition réussite » détaillant les modalités de mise en place de la nouvelle politique d'éducation prioritaire n'est qu'à l'état de projet, ce qui n'empêche pas l'administration de la mettre en œuvre dans de nombreux départements !

Un projet de note de service, daté du 7 mars, sert actuellement à préparer pour la rentrée 2006 le dispositif « *réseau ambition réussite* », concernant 249 collèges et 1700 écoles, et notamment « *les opérations de gestion des ressources humaines* ». Les moyens en enseignants supplémentaires accordés à ce dispositif se composent de 1000 postes du premier et du second degré. Ils proviennent d'un redéploiement issu de la suppression d'une demi-heure pour l'ensemble des classes de 5^e et de 4^e.

Ces 1000 postes sont des postes « *à profil* » implantés au collège, ouverts aux enseignants du 1^{er} et du 2^d degré. Recrutés en dehors de tout barème, ces enseignants conserveront une « *charge d'enseignement* » d'au moins un mi-temps. Pour le reste, leurs missions principales seront « *la continuité des parcours des élèves entre l'école et le collège* », « *l'accompagnement et la stabilisation des équipes* », « *la coordination des activités des assistants pédagogiques* »... Selon leur mission, les professeurs retenus pourront exercer à l'école ou au collège.

Leurs carrières seront valorisées, essentiellement par un accès facilité à la hors classe et des priorités de mouvement, de détachement ou de formation à l'issue de cinq années d'exercice. Cette valorisation, en l'absence de contingent spécifique, se fera aux dépens des autres personnels et prend le contre-pied des attentes des personnels qui portent essentiellement sur une amélioration des conditions d'exercice. Le SNUipp s'oppose au caractère dérogatoire de ces mesures qui introduiraient des transformations profondes dans le fonctionnement des écoles et la gestion des postes et des personnels.

La préparation du recrutement des enseignants du dispositif « *ambition réussite* » est actuellement en cours. Le projet de circulaire prévoit la mise en place de comités

exécutifs constitués du principal et du directeur d'école. Leur rôle est notamment « *d'identifier des missions à confier aux personnels supplémentaires* », d'évaluer et de mettre fin à la mission. Ces prérogatives exorbitantes dépassent les responsabilités du directeur. Quelle place pour les enseignants ? Quel devenir pour les conseils de zone et les comités de pilotage ? Pourtant, à Paris, les comités exécutifs de chaque réseau se sont déjà réunis pour élaborer les fiches de postes des enseignants supplémentaires. L'ensemble des 17 fiches de postes profilées par les chefs d'établissement pour le département est d'ores et déjà établi. Par ailleurs, les quatre collèges parisiens classés « *ambition réussite* » ont vu leur dotation horaire globale (DHG) se réduire, de 30 à 108 heures selon les établissements, lors de la carte scolaire de cette année. Les enseignants supplémentaires ne compenseront donc même pas cette baisse de moyens.

Si le projet est essentiellement centré sur le collège, la note de service consacrée spécifiquement au premier degré indique que les écoles « *ambition réussite* » seront prioritaires pour l'attribution de remplaçants en cas d'absence des enseignants, l'affectation de brigades ZIL et l'intervention du Rased. Faute de moyens supplémentaires dégagés, ces priorités se feront au détriment des autres écoles.

Au vu des modalités et de la logique d'ensemble des décisions ministérielles pour l'éducation prioritaire, le SNUipp conteste sur le fond la notion de « *réseau ambition réussite* » et soutient les directeurs d'école et les équipes de ZEP qui refuseront de participer aux comités exécutifs des réseaux.

Avec la FSU, il exige les moyens pour abaisser les effectifs par classe, développer la scolarisation des enfants de moins de trois ans et le travail en équipe afin d'assurer la nécessaire relance des ZEP et la réussite de tous les élèves.

Arnaud Malaisé

Formation continue : le coup de gel

Restrictions budgétaires, gestion des moyens à flux tendus, la formation continue (FC) poursuit sa période de vaches maigres. Les cartes scolaires s'achèvent dans les départements avec leur lot de fermetures de postes de remplaçants quand se multiplient par ailleurs les décisions d'amputation des budgets de fonctionnement de la FC.

Les moyens de remplacement tout d'abord. Les mesures de carte scolaire confirment la tendance à la diminution et à la suppression des contingents spécifiques de remplaçants de la F.C, communément appelés « *brigades de formation* ». Disparue à cette rentrée dans la Drôme (23 T.R), amputée de 60 % dans l'Aisne (carte scolaire 2006). Et le plus souvent détournée comme actuellement dans le Gers, l'Yonne où respectivement 53 et 50 % des effectifs sont utilisés au remplacement des maîtres absents, etc... Là où les brigades FC n'existent pas, les T.R affectés au remplacement des maîtres en stage sont rappelés pour le remplacement d'un maître malade, des stages sont supprimés, le plus souvent durant l'hiver ou les taux d'absence pour maladie connaissent un pic. C'est actuellement le cas dans le Doubs, le Bas-Rhin. L'enseignant est souvent contraint en bout de course de renoncer à se former.

Du fait de la baisse sensible des moyens de remplacement (TR), la formation continue bénéficie maintenant pour l'essentiel des moyens de la formation initiale : les PE2 quand ils sont en stage. Les baisses enregistrées du nombre de recrutement en IUFM réduisent d'autant les possibilités. C'est vrai depuis septembre dernier dans le Rhône, la Loire, le Morbihan, et les Landes. De ce point de vue, la baisse de 13 % des recrutements de P.E par concours externe au budget 2006 aura des conséquences douloureuses à très court terme.

Restent les budgets : indemnisation des déplacements des stagiaires, moyens de fonctionnement des stages... Ils font actuellement l'objet de coupes et leur remise en question en cours d'exercice à les effets les plus radicaux sur la formation continue. Arriérés parfois importants, anticipations sur budget interdites, mise en place de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), crainte de dépasser les budgets alloués, prévisions en deçà, les Inspecteurs d'académie engagent dans plusieurs départements des économies drastiques. Baisse de 30 % des crédits dans les Hauts-de-Seine, 20 % de baisse dans la Drôme pour la deuxième année consécutive où ne subsiste plus que la formation institutionnelle (Stages directeurs, langues vivantes, stages longs AIS), 18 % dans l'Indre et 50 % dans la Nièvre. En Côte D'or, l'I.A. vient d'annoncer l'étalement du budget sur 13 mois au lieu de l'année civile. Résultat les frais de déplacement sont supprimés pour les petits stages, réduits de moitié pour les stages longs à partir de la rentrée des congés de printemps... Dans l'Aisne la diminution des budgets conduit à supprimer l'intervention des maîtres formateurs dans la F.C.

Que deviennent dans ce contexte la qualité de l'offre et la réponse aux besoins de formation ?

05 Hautes-Alpes

Retour de l'inspection individuelle
Sans aucune concertation, ni évaluation, l'IA des Hautes Alpes a décidé d'abandonner le dispositif d'inspection et d'accompagnement des équipes mis en place depuis 6 ans. Ce dernier non sanctionné par une note avait pour objectif de tracer des pistes de formation pour les écoles. Le SNUipp, le SGEN et SUD lancent une pétition pour que l'IA sursoit à sa décision avec la volonté de pérenniser une réelle évaluation formative des enseignants. Les organisations seront reçues en audience le 5 Avril.

« *L'école doit former des esprits libres, des gens capables de comprendre toutes les réalités sociales* »

Simone Gaboriau, magistrat,
ancienne présidente du syndicat de la magistrature

Réadaptation et réemploi : ça va changer

Un projet de décret concernant les enseignants en rupture professionnelle pour raisons médicales est actuellement à l'étude au ministère. Les dispositifs de réadaptation et de réemploi seraient transformés en postes adaptés de courte durée (affectation pour une année renouvelable trois ans) et de longue durée (affectation pour quatre ans avec possibilité de renouvellement selon certaines situations). Au départ, l'intention du ministère est de modifier un système qui n'absorbe toujours pas le contingent d'enseignants en incapacité temporaire ou définitive d'enseigner. Actuellement, le CNED réserve 200 postes à ces personnels, quantité largement insuffisante puisque 400 enseignants se retrouvent chaque année dans une situation instable sur des supports aménagés par les inspections académiques. Rien ne dit pour autant que la situation sera améliorée avec le nouveau dispositif. Ce dernier qui pour l'instant ne prévoit pas de création de postes, passerait par une gestion déconcentrée et non plus nationale. Enfin, et c'est un aspect positif, une adaptation du poste par allègement de service serait désormais possible répondant aux besoins des personnels en situation de maladies longues ou chroniques. Pour l'heure, le SNUipp estime que trop de zones d'ombre persistent et qu'il faut éviter toute précipitation. Le syndicat est intervenu et a obtenu que la gestion des dispositifs reste inchangée pour cette année scolaire. Il a insisté sur la nécessité d'un travail de prévention par la mise en place d'une médecine du travail, de solutions d'adaptation, d'un suivi et d'un accompagnement des personnels concernés. Il a également demandé des garanties en terme de moyens de postes proposés.

La prochaine CAPN de mai devra apporter des réponses précises sur tous ces points avant une entrée en vigueur du nouveau dispositif à la rentrée 2006.

Lecture :

le ministre recule tout en jetant le trouble

La montagne aurait-elle accouché d'une souris ? Après plusieurs mois d'une polémique lancée sur les méthodes de lecture à grand fracas médiatique, Gilles de Robien a fini par entendre raison : la méthode syllabique n'est pas la voie magique qui permet toute seule d'apprendre à lire. Cette évidence est très clairement spécifiée dans le projet de modification des programmes présenté devant le CSE le 21 mars. Celui-ci censé harmoniser les textes des programmes avec la circulaire du



3 janvier sur l'apprentissage de la lecture, n'écarte aucune approche et rappelle l'importance de l'identification des mots liée à leur signification (lire ci-dessous). Les multiples interventions sur le sujet qui dénonçaient le discours simplificateur du ministre ont fini par porter leurs fruits. Des signataires de l'appel « *apprentissage de la lecture : assez de polémique, des réponses sérieuses* », parents, enseignants et mouvements pédagogiques, en passant par les contributions des chercheurs, des scientifiques, des professionnels et des formateurs, les réactions ont été nombreuses. Dernière en date, le 9 mars, lors d'un séminaire sur l'apprentissage de la lecture organisé par le ministère, des universitaires ont très nettement recentré le débat : « *Si les méthodes qui prétendent se passer de l'effort de déchiffrage sont unanimement prosrites, le recours exclusif au b.a.ba est lui aussi jugé inefficace* » a rappelé Jean-Emile Gombert, universitaire et spécialiste de la lecture. Et de dénoncer sous les applaudissements nourris de la salle « *les simplifications excessives et les tentations de jeter l'opprobre sur les pratiques et les manuels* ». Même les scientifiques, dont les

travaux ont souvent servi d'alibi à la politique du ministre, ont également profité de cette journée pour livrer de précieuses mises au point. Stanilas Dehaene, professeur au Collège de France a expliqué que les neurosciences ne sont pas en l'état actuel capables de déterminer les meilleures méthodes, contrairement aux affirmations du ministre. Il reste qu'aujourd'hui, après le recul de ce dernier, d'autres enjeux sont pointés. Au niveau professionnel, tout d'abord, avec un besoin en formation

continue qui prenne en compte les éléments de la recherche et qui permette aux enseignants de croiser et enrichir leurs pratiques.

Cette exigence renvoie à la nécessité de développer le travail en équipe pour partager les difficultés et interrogations et traiter de manière collective les problèmes d'apprentissage.

Ensuite, le ministre a largement jeté le trouble dans la nécessaire relation de confiance entre enseignants et parents. Ses récentes déclarations publiques sur le rétablissement de la méthode syllabique entretiennent la confusion et le doute dans l'esprit de l'opinion publique. Son double langage continue.

Pour le SNUipp, il y a nécessité d'accompagner les enseignants et d'informer les parents de la réalité des pratiques dans les écoles afin qu'il n'y ait pas de remise en cause des choix des maîtres et des maîtresses quant à la méthode utilisée pour l'apprentissage de la lecture. Ce à quoi il va s'employer. Il en va de la reconnaissance du métier et des choix professionnels des enseignants comme du maintien de la confiance des parents.

Sébastien Sihr

Le point sur le projet de modification des programmes

Au final, le projet proposé par le ministère marque plusieurs évolutions, par rapport à ses déclarations et à la première version de modification, signe de son recul :

Les programmes n'indiquent plus de méthodes à suivre. L'existence de deux types d'approches complémentaires, « *analyse de mots entiers en plus petites unités référées à ces connaissances déjà acquises et synthèse à partir des constituants* » est rétablie.

Le rôle de la maternelle et celui du CE1 sont précisés, rétablissant implicitement ainsi la notion de cycle.

La nécessaire conjugaison du travail de lecture et d'écriture est rappelée.

En revanche, le ministère reconnaît la nécessité d'assurer « *un entraînement systématique à la relation entre graphèmes et phonèmes* » tout en « *développant le plus vite possible l'automatisation de la reconnaissance de l'image orthographique des mots* ». L'accès au sens n'est également pas oublié par l'acquisition d'un « *lexique pour comprendre le propos des textes* ».

Ce texte a été soumis au vote consultatif du CSE le 21 mars dernier. Les organisations siégeant dont le SNUipp se sont prononcées contre à une forte majorité (23 voix contre 9) dans le but de dénoncer la démarche employée par le ministre à l'opposé de celle qui avait prévalu pour l'élaboration des programmes de 2002. Sans évaluation scientifique du travail concernant l'apprentissage de la lecture « *nous vous demandons de surseoir à toute modification des programmes* » ont-elles conclu.



EPS : au corps du projet

***Comment enseigner
l'EPS à l'école ?
Au cœur d'un projet
plus global qui incite
l'enfant à réussir ce
qu'il entreprend, battre
un record, coopérer
pour réaliser un exploit.
La preuve par l'Isère et
la Manche où
des moyens importants
sont mis en œuvre
pour des projets
d'ampleur.***

Dossier réalisé par
Michelle Frémont
Philippe Hermant
Jacques Mucchielli
Gilles Sarrotte

Marie-Jo Royon, enseignante qui participe au projet du tour de l'Isère à vélo, le dit sans détour : l'activité sportive est le cœur du projet. Les programmes de 2002 ont confirmé cette façon de concevoir l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Il ne s'agit plus de cocher dans l'emploi du temps les heures prévues pour l'EPS, mais de concevoir un projet de classe qui englobe l'EPS, voire même qui tourne autour d'une activité physique. En reliant les classes participantes dans un grand tour du département à vélo, les enseignants de l'Isère entendent développer la citoyenneté et construire des pratiques relationnelles entre classes (voir page 16). Sans pour autant noyer l'EPS dans une globalité où l'enfant ne percevrait plus les différences entre les enseignements.

Le projet de classe de Françoise Rayon dans la Manche ne diffère pas dans l'intentionnalité. Là encore les enfants de petite section construisent une danse sur un sujet extrait d'un livre, travaillé par eux et visant à un spectacle au terme du « module d'apprentissage danse ». Françoise insiste sur l'importance de cette « création collective ».

On ne dispose pas d'enquête nationale sur la façon dont est enseigné l'EPS dans l'ensemble des classes de France, hormis Paris qui dispose d'un statut particulier avec un professeur mis à disposition par la ville en élémentaire. On sait en revanche que l'horaire d'enseignement n'est pas respecté.

D'après une étude du ministère datant de 2003, la durée moyenne de l'enseignement est de 2h12 minutes et un tiers des enseignants y consacrent moins de deux heures, alors que les programmes en prévoient trois. Ce qui n'en fait cependant pas, loin de là, la matière la moins enseignée.

En fait, l'idée d'enseigner l'EPS au sein d'un projet plus général renvoie tout simplement à l'idée que le corps n'est pas que du physique (voir page 18). Georges Vigarello parle d'une « notion de globalité de la personne humaine où le bien-être corporel répond à des critères psychologiques, physiologiques, esthétiques, sanitaires... ». Cette notion est désormais largement partagée, alors que la pratique sportive était il y a un siècle l'apanage des catégories les plus aisées de la société.

L'idée d'enseigner l'EPS au sein d'un projet plus général renvoie tout simplement à l'idée que le corps n'est pas que du physique.

Yvan Moulin, professeur à l'ufm de Grenoble, va plus loin encore lorsqu'il affirme, parlant des projets ministériels et du socle commun : « On fait fausse route, ce sont plutôt toutes les disciplines de l'école

qui devraient être sommées de contribuer au travail sur le langage ». D'où la notion de projet, qui implique, comme le sport, de mener à plusieurs une activité socialement constructive. Didier Delignières, professeur à l'URF Staps de Montpellier précise : « Le sportif appartient à un collectif animé par un projet : gagner un championnat, faire une ascension, un spectacle, participer à une compétition... ». Et ce projet, en donnant un sens à l'activité de l'élève, l'invite à s'inscrire dans une dynamique « essentielle



de la pratique sportive » : réussir ce qu'il entreprend, battre un record, coopérer pour réaliser un exploit. C'est ainsi que l'école accompagne l'enfant dans l'acquisition des compétences nécessaires vers le plaisir de la performance. C'est ainsi que l'école accompagne l'enfant dans ses efforts vers les apprentissages indispensables.

Reste le problème, majeur, de la formation des enseignants. Une étude de l'Iufm de Bordeaux menée auprès des sortants d'Iufm, est à cet égard révélatrice. Elle nous apprend que les enseignants formés avec une dominante en EPS prennent plus et mieux en charge cet enseignement. Elle nous dit aussi que le travail en dominante ne suffit pas pour mutualiser les pratiques. Lorsque certains Iufm prévoient des plans de formation en EPS qui ne dépassent pas les trente heures annuelles, la formation a peu de chances de renforcer l'expertise nécessaire du futur enseignant.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Isère et la Manche ont développé les projets vélo et

danse. Dans l'Isère, les enseignants de l'Usep, les conseillers pédagogiques, la ligue de l'enseignement, l'aide des parents qui ont suivi une formation spécifique et le conseil général ont permis à 66 écoles de

participer cette année. Dans la Manche, l'implication des dix conseillers pédagogiques d'EPS et un module de formation des enseignants ont permis le projet. On n'a rien sans rien.

Tous les garçons et les filles

Même si les femmes sont plus nombreuses aujourd'hui à avoir une activité physique 48 % contre 9 % en 1968, une étude (Inserm Équipe Santé des adolescents, 1998) a montré chez les jeunes une pratique moindre chez les filles que chez les garçons, d'autant plus réduite que l'on se rapproche des milieux défavorisés (32 % filles en Zep contre 51 % en non Zep). « Des freins d'ordre religieux et financier (...) s'ajoutent aux freins traditionnels à la pratique féminine et à l'inadaptation de l'offre sportive ». De fait les pratiques sociales entretiennent les divisions sexuées des activités d'EPS. Pour Alain Hébrard, inspecteur général EPS, « les acteurs de l'EPS ont du mal à se départir d'exigences et de procédures d'enseignement qui sont masculines »*. Les activités doivent donc être pensées de façon mixte et les critères d'évaluation devraient porter moins sur les performances que sur l'acquisition de compétences. Le BO n°10 du 10-11-2000, intitulé « De la mixité à l'égalité » insiste : « A l'école se joue autre chose que l'acquisition des seules connaissances. Le respect de l'autre, essentiel à une égalité authentique et concrète entre les sexes, reste à conquérir ».

* Cahiers pédagogiques n°441



Tour de l'Isère à vélo

Par l'exploit sportif, les élèves de l'école de Vinay, en Isère, participent à la rencontre et au débat citoyen dans le cadre du tour de l'Isère à vélo.

Moins de 2 mois, voilà le temps qu'il reste aux élèves de CM2 de l'école de Vinay pour préparer la première étape de leur participation à l'édition 2006 de Vélo citoyen. En effet, le 9 mai, ils enfourcheront leurs vélos et rejoindront Vourey à 30 kilomètres de Vinay. « *Chaque classe participante, elles sont 66 cette année, se rend à vélo vers une autre classe et lui présente un travail sur un thème de citoyenneté. Une chaîne se forme de jour en jour pour constituer un tour de l'Isère* » précise Franck Presumey responsable de l'USEP 38.

Ce projet mis en œuvre à l'échelle départementale par la ligue de l'enseignement, l'USEP et soutenu par l'inspection académique et le conseil général allie le sport à la citoyenneté. Marie-Jo Royon, l'enseignante de la classe définit d'ailleurs le vélo citoyen comme « *une grande aventure qui fait à la fois appel à l'effort sportif et à l'effort de citoyenneté* ».

Alors pour mettre tout en place, on s'active dans la classe de Marie Jo. Après discussions et débats, différents ateliers sont mis en place. De la vérification des vélos, à l'élaboration de l'itinéraire en passant par la conception des parcours d'entraînement ou la réflexion du message citoyen, tout va être détaillé et suivi jusqu'au moment du départ par les enfants. Bien entendu Marie-Jo va orchestrer le travail des enfants, aidée à la fois par les parents « *pour les sorties d'entraînement en situation* », mais aussi par Pierre, retraité et mordu du cyclisme qui va apporter son expérience.

En cette première journée de mise en place du projet, la classe a éclaté. Pierre est avec les élèves en charge de la vérification des vélos. Installés sous le garage à vélos de l'école, ils passent en revue les différents composants d'un VTT. Comme le note Titouan « *avant de commencer dans quelques jours à vérifier les vélos des autres, on prépare une fiche technique*



pour que tous connaissent les termes précis ». Parallèlement les autres s'activent à d'autres tâches. Pierre et Loïc, penchés sur leurs cartes testent les différents itinéraires possibles en ayant soin, selon Steven, troisième responsable du groupe, « *d'éviter les endroits où ça monte trop et les nationales où ça roule trop* ». Entre ceux chargés de la sécurité routière, de l'accueil de la classe qui leur rendra visite et terminera le tour de l'Isère le 20 juin — ah ! quelle difficulté d'équilibrer des repas quand on souhaite manger à la fois de la pizza, de la quiche et des gâteaux — la réflexion et les discussions fusent. Dans la BCD, l'atmosphère est un peu plus calme, Anaïs lit la première proposition de message citoyen que son groupe va présenter à l'ensemble de la classe « *Même si une personne n'est pas pareille que nous, il faut l'accepter et l'aider. Imaginez que vous êtes cette personne et que personne ne vous aide* ». Si elle est retenue, elle servira de base à la pièce de théâtre, l'exposition ou la chanson qui sera offerte à la classe de Vourey. À la base du projet, il y a l'EPS et il va prendre une place importante dans et hors

de la classe. « *On ne fait pas 30 kilomètres comme cela, sans entraînements, sans développer les compétences cyclistes des élèves* » insiste Marie-Jo qui rappelle que l'activité sportive est le moteur du projet. Alors, chaque matin, un parcours différent va être mis en place dans la cour pour, précise Amel, « *apprendre à slalomer, à manœuvrer son vélo, à s'arrêter...* ». Des sorties vont également rythmer le mois d'avril. Avec les parents agréés pour l'activité, pendant le temps scolaire mais aussi le mercredi après-midi dans le cadre de l'USEP. Pierre qui a écumé à vélo les petites routes de l'Isère connaît lui, les petits coins propices à l'entraînement des élèves. De la petite route exclusivement réservée aux cyclistes à la nouvelle zone industrielle qui présente l'avantage d'avoir « *à la fois des ronds-points, des cédez-le-passage ou des "stops" avec une circulation réduite* ». À l'idée de cette préparation, une idée germe dans la tête des élèves de Marie-Jo « *Et si on revenait de Vourey à vélo et pas par le bus comme prévu ?* » Chiche !

Les maternelles dansent dans la Manche

Dans le cadre d'un projet départemental d'APSA, 270 classes participent à un projet « danse » qui mobilise même les tout-petits. Reportage à Bréhal.



A l'école maternelle Jean Monnet de Bréhal (Manche), dans sa classe de petite section, Françoise Rayon a conçu et mis en œuvre un module d'apprentissage « Danse », proposé par l'équipe des conseillers pédagogiques d'EPS : un succès assuré pour ce projet départemental d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) qui concerne aujourd'hui 270 classes, avec, au fil des années, une grande fidélisation des équipes.

En lien avec les objectifs du projet d'école dédiés cette année à la solidarité et à l'entraide – la démarche est interdisciplinaire -, Françoise Rayon a choisi comme point de départ le récit tiré du livre « *Les bons amis* » (Albums du Père Castor). Après avoir travaillé dès janvier sur le texte pour bien le comprendre, les petits ont été mis par la suite en situation de futurs danseurs. Ils ont été invités à faire

toutes sortes d'exploration pour trouver des réponses corporelles adaptées. Les 25 élèves se sont pris au jeu en élaborant les 3 étapes de leur danse, symbolisées aujourd'hui sur un grand panneau qu'ils « relisent » avant les répétitions. Ce travail de mise en danse n'est pas évident. « *Il est très difficile pour des petits de se départir des gestes de la vie courante, ils cherchent à mimer les situations* », constate Françoise.

Aujourd'hui la danse a pris forme et il s'agit de s'entraîner pour « peaufiner » gestuelle et mouvements dans un ensemble collectif. Les enchaînements sont maintenant mémorisés. Ce sont les dernières répétitions : « *Il neige tant et tant... Qu'il fait froid !* », les moutons, chevaux et lapins tremblent de la tête aux pieds, ils ont faim. Sur une musique saccadée, les enfants secouent les mains, tapotent des pieds, remuent la tête... Les animaux trouvent sous la neige de quoi manger : les enfants se baissent et se redressent en se frottant le ventre. Enfin les animaux rassasiés donnent à manger à ceux qui n'ont rien : les enfants en ronde passent de l'un à l'autre de

grandes carottes en carton... Quand la musique s'arrête, tous les « *bouts de chou* » de 2 à 3 ans se retournent dans la même direction pour saluer en s'inclinant bien bas. Vient ensuite un travail d'entraînement corporel. Quelques enfants, seuls ou par deux, montrent comment ils font les tremblements. Françoise interroge : « *est-ce que l'on voit qu'ils tremblent ? Tremblent-ils de la tête aux pieds ? Que ressentent les animaux ? Oui, ils sont tristes* ». Pour que les élèves sentent la spécificité de cette activité de danse, Françoise est attentive à choisir des mots qui sollicitent l'imaginaire, et surtout elle évite le vocabulaire technique comme celui de la GRS (gymnastique rythmique et sportive).

Quand la musique reprend, ensemble on tente de faire « *trembler* » toutes les parties du corps « *de la tête aux pieds* ».

Il ne reste plus qu'une semaine avant la représentation à Montmartin. Les danseurs y présenteront bientôt leur chorégraphie et seront aussi des spectateurs avertis des productions des autres classes.

Pour Philippe Delamarre, conseiller pédagogique, plus les enfants sont jeunes, plus l'enseignant a un rôle d'aide et de proposition en fonction de ce que les enfants peuvent faire. « *Par le biais de consignes, on leur permet de s'éloigner petit à petit du réel, de la simple reproduction et de se centrer plus sur l'évocation* ».

Mais tout ceci implique de la formation et des accompagnements dans les écoles : par chance, le département bénéficie encore de l'investissement de 10 conseillers pédagogiques d'EPS. Françoise participe au projet depuis longtemps parce que dit-elle : « *c'est l'EPS que j'aurai aimé faire quand j'étais à l'école* ». Elle aspire à une formation sur la danse pour les tout petits. Elle constate que « *plus tard dans les plus grandes classes, les enfants s'en souviennent encore* ». En effet c'est aussi une expérience de création collective exceptionnelle où « *chacun a sa partie à jouer* », comme le rappelle Philippe.



Le corps, c'est pas que du physique !

« **L'**idée du corps qui s'impose à l'époque moderne est résolument novatrice, concourant à forger une notion de globalité de la personne humaine où le bien-être corporel répond à des critères psychologiques, physiologiques, esthétiques, sanitaires... » le constat actuel de Georges Vigarello ⁽¹⁾ conclut temporellement une histoire du corps et de ses représentations toujours en mouvement. On peut remonter loin

en arrière, « les pratiques corporelles sont indissociables des classes sociales qui les pratiquent ». La sociologie des pratiques sportives se poursuit au fil du temps « mais devient beaucoup plus subtile ». Si force et adresse étaient les références dans la tradition, le champ des compétences physiques s'est progressivement étendu : vitesse, résistance, habileté, coordination... Moins cloisonnées, les pratiques sportives restent marquées

sociologiquement. Les pratiquants des sports équestres ou de l'escrime ne sont pas ceux de la boxe ou du football...

« La grande idée contemporaine est que le sujet peut se transformer s'il pratique une activité physique ». Cette conception apparaît au carrefour de trois grands courants de pensée rappelle G. Vigarello. Tout d'abord on peut repousser ses limites, en travaillant sur soi, la pratique physique concourt à l'équilibre psychologique.

« L'état hygiénique, ensuite, quand la III^{ème} république se dote d'un projet démocratique » : protection des populations, accroissement de l'efficacité (soldats, ouvriers...), généralisation de la scolarisation. Démocratie et progrès enfin, émerge ici l'idée d'un individu qui échapperait à son appartenance sociale dans un contexte

d'évolution du monde du travail, de l'apparition des loisirs et de l'avènement de la compétition.

Au début du XX^e siècle « apparaît la notion totalement nouvelle d'entraînement physique » accompagnée des premiers descriptifs d'exercices et tableaux d'entraînement... L'attention est portée sur l'activité corporelle individuelle. Le « discours pédagogique à visée populaire » se développe tout au long du XX^e siècle, avec de 1970 à 1990 la multiplication des magazines de santé, entre incitation à se prendre en charge et recherche de son équilibre global.

L'école suit de près ces évolutions, ses objectifs déclinent toujours les thèmes des capacités physiques, psychiques, morales, de l'hygiène, de la santé, de l'harmonie. Personne ne songerait plus aujourd'hui à présenter la gymnastique de maintien comme un des fondamentaux de la pratique sportive. On s'intéresse maintenant « aux voies individuelles d'accès à la pratique, en fonction de la personnalité, des appétences... » en même temps que l'E.P.S concourt à présent à l'éducation à la santé et éduque à l'environnement...

(1) Georges Vigarello, Université Paris V, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

L'EPS semble avoir peu d'importance dans la formation des enseignants ?

Pour la formation initiale, l'analyse du cahier des charges précédent ayant montré le peu de performances au niveau du langage, la solution retenue a été d'augmenter fortement les heures de français au détriment des « petites disciplines » absentes du socle commun comme l'EPS. On fait fausse route, ce sont plutôt toutes les disciplines de l'école qui devraient être sommées de contribuer au travail sur le langage.

En formation continue, l'EPS disparaît aussi des plans de formation au profit d'une inflation de stages sur la lecture, le langage, ... et sur des intitulés non disciplinaires.

Il faut donc augmenter les horaires en formation initiale ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir une inflation horaire mais il faut un vécu minimal, des expériences personnelles. Avec des volumes en dessous de 30 à 40 heures le travail n'est pas sérieux. Dans certains IUFM les plans de formation en EPS ne dépassent pas 15 heures... Il existe différentes stratégies pour former les enseignants. Le cours en est une, mais on peut aussi faire vivre des expériences concrètes, observer des enfants en situation, discuter avec les collègues du terrain. Malheureusement, on se dirige plus vers le cours magistral fait par de brillants universitaires, moins coûteux. Étudiera-t-on un jour les activités gymniques à l'école en 2 heures de cours dans un amphî ?

Yvan
Moulin

Professeur à
l'IUFM de
Grenoble



Depuis 3 ans, certains PE sortent des IUFM avec une dominante en EPS. Quelles sont les incidences sur le terrain ?

Nos dominantes sont de plus en plus dirigées vers des aspects interdisciplinaires : EPS et éducation à l'environnement, EPS et éducation à la santé, EPS et arts. Elles intègrent des gens d'autres horizons disciplinaires ou institutionnels. Ce qui se joue avec les dominantes, c'est la formation de personnes ressources en EPS dans les écoles, c'est-à-dire des enseignants qui vont aider à la mise en place de l'EPS, qui vont aider le directeur, qui vont favoriser les échanges de services si besoin est, qui vont faire valoir les exigences de l'EPS à l'école aux municipalités dans le débat sur les contenus enseignés par les intervenants municipaux... Le peu de données disponibles tendent à montrer que ce dispositif provoque une augmentation du temps consacré à l'EPS et une relation aux intervenants extérieurs tenant moins de la « soustraction » et plus du partenariat.

« La compétence s'exprime par l'atteinte d'un certain niveau de performance »

Didier Delignières, professeur à l'UFR STAPS de l'université Montpellier I, explique les enjeux de l'enseignement d'EPS aujourd'hui.

Pourquoi parlez-vous de « militer pour une démocratisation des loisirs physiques et sportifs » ?

Dans l'évolution de nos sociétés, le temps libre prend une part de plus en plus importante. Il participe pleinement de l'épanouissement personnel et du bien-être psychologique. À ce titre les loisirs physiques et sportifs, plus largement les pratiques artistiques, sportives basées sur la convivialité, le plaisir, la compétition ou l'aventure, concourent à l'insertion dans la vie. Démocratiser ces loisirs c'est donner le droit à tous d'accéder à ces équilibres de vie.

Les inégalités économiques et d'éducation existent, pénétrer dans cette sphère des loisirs physiques et sportifs n'est pas spontané. L'école a un rôle de démocratisation en apprenant dès le plus jeune âge que c'est possible, agréable et essentiel. Il s'inscrit plus largement dans l'éducation à la santé contre l'obésité, le tabagisme, etc...

Qu'est-ce que cela implique pour l'E.P.S à l'école primaire ?

La mission essentielle de l'EPS à l'école est d'inciter les jeunes à pratiquer tout au long de leur vie. L'éducation physique doit être une éducation sportive. Or ça fait plus d'un siècle que l'on pense l'éducation physique en se centrant sur le corps et la motricité. Surtout à l'école primaire où l'on a considéré que l'EPS devait être une éducation motrice de base permettant par la suite de passer à des choses plus sérieuses. Une éducation sportive peut et doit commencer très tôt. Les écoles municipales de sport ne s'y trompent pas en organisant une initiation sportive précoce, dès l'âge du primaire. Ceci pose évidemment le problème de l'unicité et de la polyvalence du maître qui peut ne pas avoir les compétences pour encadrer une telle formation au sein de sa classe.

Pourquoi insistez-vous sur la notion de projet ?

D'une manière générale, le sport se fait à plusieurs, c'est un phénomène de groupe avec quelque chose d'essentiel pour la construc-



Entretien avec Didier Delignières

Le sport se fait à plusieurs, avec quelque chose d'essentiel pour la construction du tissu social : l'identité que donne le groupe.

tion du tissu social : l'identité que donne le groupe. Le sportif appartient à un collectif animé par un projet : gagner un championnat, faire une ascension, un spectacle, participer à une compétition...

Si apprendre de nouvelles habiletés et de nouvelles techniques est essentiel, ça ne prend pleinement son sens, pour les enfants, qu'au service d'un projet collectif. Ils s'inscrivent dans cette dynamique essentielle de la pratique sportive : « je veux réussir; battre un record, gagner, faire un exploit... ».

Pourquoi vouloir faire accéder les élèves à la compétence et à la performance ?

On ne pratique pas parce qu'on doit pratiquer ou parce qu'il y a des règles de bonne conduite, « ne pas fumer, bien manger, pratiquer des activités sportives », mais parce qu'on y éprouve du plaisir. La source principale de ce plaisir est le sentiment de maîtrise des situations. On adhère à une pratique si on

trouve le moyen d'exprimer une compétence particulière, ce qui donne une identité : je suis danseur, grimpeur, footballeur... L'accès à la compétence au sein de l'école est le moteur principal de la motivation à pratiquer plus tard. Un enfant qui a vu la nécessité de devenir compétent pour réaliser un projet va vivre une démarche et un plaisir essentiels : je ne savais pas faire, je suis devenu compétent et je suis fier de ce que j'ai appris. La compétence s'exprime par l'atteinte d'un certain niveau de performance.

Performance et réussite de tous vont-ils de pair ?

À la différence d'un club, l'école est là pour faire vivre ce plaisir de la réussite et de la compétence à tous les élèves. Que ce soit une compétition, un spectacle, cette réussite nécessite pour l'élève d'avoir pris part à son niveau à des projets, d'avoir eu le sentiment de jouer une part essentielle dans le résultat final.

Toute réussite, tout accès à la compétence dans n'importe quelle discipline, participe à la réussite globale de l'élève. L'E.P.S peut être un marche-pied pour les élèves qui vivent un échec dramatique dans leur cursus parce que le sport peut jouir d'une représentation plus favorable à leurs yeux. Mais le sport et l'éducation nécessitent de faire des efforts et de travailler pour réussir. Qu'est-ce que l'école a à apprendre d'autre que cela ?

Quelles conclusions pour l'activité et la formation de l'enseignant ?

L'accès à la compétence par la réalisation effective de projets ambitieux qui vont transformer le mode de vie des élèves, approfondir leur expérience demande du temps, de concevoir des cycles suffisamment longs. L'enseignant doit avoir une connaissance de l'activité qui permette d'en comprendre le sens et les émotions, de lire et traduire le comportement de l'élève pour lui permettre d'apprendre. Plus que la connaissance de techniques, les apprentissages en E.P.S relèvent de l'intuition, la perception, le réflexe et se construisent dans la pratique.

école et cinéma

Des projets qui tournent...

Former l'enfant spectateur à partir d'un travail pédagogique sur et autour du cinéma en temps scolaire, voilà bien l'ambition du dispositif école et cinéma. Dans la Nièvre, depuis 5 ans, ce projet est coordonné conjointement par l'inspection académique et l'association locale Sceni Qua Non qui anime les pré-projections à destination des enseignants en proposant des pistes d'exploitation en français, informatique ou même arts visuels. Ainsi, de nombreuses classes du département explorent les univers culturels qui mènent du cinéma à la littérature en passant par les

arts. Avec le souci de mieux accompagner les enseignants participant au projet, Ronald Blin enseignant et chargé de mission à l'action culturelle a lancé un site internet⁽¹⁾ dans le but de mutualiser les pratiques et expériences dans un département fortement rural. Les enseignants peuvent venir chercher des éléments sur un film, solliciter une aide, discuter, proposer, donner en somme encore plus de vie à leurs projets cinéma.

<http://webpublic.ac-dijon.fr/ia/nievre/cinema>

innovation éducative

Jeux de rencontres - Rencontres des jeux

Toutes les écoles de cycle II de quatre groupes scolaires de la ZEP de La Roche-sur-Yon en Vendée ont



mené une recherche ethnographique sur les jeux pratiqués autrefois dans les cours de récréation. « Au départ, explique Giselle Goishon, enseignante, coordinatrice de la ZEP, il s'agissait à la fois de mieux articuler la liaison Grande section-CP et de renforcer le lien avec les familles ». Très vite alors, autour de recherches dans le quartier, de rencontres avec les parents et grands parents, les élèves ont recensé tous les jeux de l'enfance d'autrefois, traditionnels, calmes, d'adresse ou encore chantés. Un travail exploité par la suite à l'aide de mallettes de jeux et de livres dans le domaine de la maîtrise de la langue par des travaux

d'écriture des règles du jeu mais aussi en EPS. Le site internet de la ZEP⁽¹⁾ propose d'ailleurs toutes les pistes d'exploitation possibles. Ce projet a reçu le prix de l'innovation éducative décerné par la Ligue de l'Enseignement.

(1) <http://www.ecoles.ville-larochesuryon.fr/zep> (rubrique : échanges)

concours

Bestiaires et maxi-monstres

Le concours organisé cette année par le SNUipp, la BNF, France 5, Le monde de l'éducation et La ligue de l'enseignement a rencontré un succès sans précédent dans les écoles. Près de 1000 productions, d'une qualité exceptionnelle ont été renvoyées par les classes participantes au concours « Bestiaires et maxi-monstres ». Des centaines de courriers d'enseignants sont parvenus, confirmant l'intérêt suscité par le concours auprès de leurs élèves, et le cœur mis à l'ouvrage pour le réaliser. La sélection va en être d'autant plus ardue compte tenu de la multiplicité et de l'originalité des travaux fournis par les classes pour aboutir à des bestiaires époustouflants. Le jury se réunit le 5 avril pour effectuer la difficile sélection, et les résultats seront proclamés sur le site du SNUipp dès le 6 avril (<http://snuipp.fr>). La classe gagnante bénéficiera d'une classe transplantée sur le thème du Moyen-âge offerte par la ligue de l'enseignement, la deuxième d'un appareil photo numérique et les deux suivantes de plusieurs albums et livres.



« Les jeux dans la cour sont une manière de contractualiser les relations. Par exemple, les compétitions réglées vont remplacer les bagarres. C'est une société organisée avec des tricheurs punis, un respect de la parole donnée. »

Patrick Rayou,
chercheur en Sciences de l'éducation

antiracisme

Carte postale à destinataire inconnu

50 élèves de CM2 de l'école Jean Goueslard de Fleury sur Orne ont participé à la campagne « Si on se la jouait fraternel » initiée par la ligue de l'enseignement dans le cadre de la semaine contre le racisme. A cette occasion, cette année, en lien avec l'exposition Anne Frank hébergée au mémorial de Caen qu'ils visiteront en avril, les élèves ont rédigé chacun sur une carte postale leurs arguments contre le racisme et l'antisémitisme. Chaque carte postale, qui a nécessité un travail rédactionnel d'argumentation, a été postée sans connaître le destinataire, tiré au sort dans l'annuaire du département.

alimentation

Fichier pédagogique

Le Sceren vient de publier deux fichiers pédagogiques intitulés « à table tout le monde ! », faisant le lien entre l'alimentation, la culture et la santé. Un premier fichier recouvre les classes de maternelle au CE1, et le second du CE2 à la 5^e. Chaque module d'activités établit un lien entre l'origine des aliments, leur transformation, la place des aliments dans les différentes approches culturelles. Ce travail amène à développer une prise de conscience des comportements alimentaires et rappelle l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé de chacun. Ces fichiers,



composés de présentation sur chaque thématique, de fiches photo copiables et de tests d'évaluation, proposent une approche transversale et pluridisciplinaire de l'alimentation, tout en intégrant les déterminants socio-éducatifs et culturels. Ce document est édité par le CRDP de Montpellier.

À commander sur le site du CNDP : <http://www.cndp.fr/spinoo/cndp/frame.asp?Requete=%E0+table+tout+le+monde%A0%21>

les souffleurs ou...

...L'art du chuchotement poétique en milieu scolaire



Les Souffleurs forment un groupe d'intervention poétique qui réunit des comédiens, des plasticiens, des auteurs, des lecteurs publics, des réalisateurs et des comédiens. La plupart du temps, sollicités par un enseignant de l'école, ils s'invitent dans les classes dans des irruptions poétiques brèves et fulgurantes et surprennent élèves et enseignants, en soufflant dans les oreilles des élèves et des professeurs le répertoire classique de Prévert, Hugo, Ponge ou Du Bellay.

Leurs interventions restent toujours un mystère. Ce qui les intéresse, c'est la résonance des textes dans l'esprit de chacun et rien d'autre.

www.les-souffleurs.fr

Florence Suire, institutrice en CP

Portrait



Florence Suire est une des signataires de la tribune intitulée : « D'autres méthodes que le b.a.-ba ».

La volonté ministérielle de modifier les programmes sur la lecture, en imposant le déchiffrage en début de CP, a été le déclencheur de la tribune intitulée « D'autres méthodes que le b.a.-ba » publiée le 10 mars dans le journal Le Monde. Tribune co-signée par dix enseignants dont Florence Suire qui est institutrice depuis 14 ans en CP et en CE1 à l'école du Boulingrin à Vauréal dans le Val d'Oise.

Ce texte, Florence le voit comme un apport complémentaire de « la voix du terrain » aux côtés des écrits et pétitions émanant de chercheurs, de mouvements pédagogiques et de syndicats. Il a aussi permis aux « autres instits, qui ne pratiquent pas le déchiffrage en début d'année, de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls dans ce cas ».

Florence utilise une méthode analytique qui se base sur l'écriture de textes par les enfants à partir de recherches sur des textes de référence et permet un travail sur la segmentation des mots par analogie. Elle travaille donc le code dès le départ mais par l'écrit, « il faut rentrer tout de suite dans la complexité de la langue française, pour construire l'apprentissage de la lecture ».

Ces pratiques, n'en déplaise au discours ministériel, font que ses élèves savent lire au mois de juin. Cette année lors des évaluations CE2, les élèves qui ont appris à lire avec Florence en CP ont obtenu 93,2 % à la reconnaissance de mots.

« Le souci dans le b.a.-ba, ce n'est pas le a, c'est le b ». Cette méthode peut être « difficile pour l'enfant, notamment lors de la correspondance entre l'oral et l'écrit ». En effet « ce n'est pas tant avec les voyelles que cette correspondance est difficile mais avec les consonnes ». De plus, son enseignement précoce « incite l'enfant à écrire le mot tel qu'il l'entend comme jé jé un cado à ma sœur ».

Mais surtout Florence ne comprend pas ce contre-pied ministériel aux pratiques pédagogiques. « Les situations problèmes, la construction des apprentissages sont au cœur des actes éducatifs. Mais pour le principe alphabétique, avec une systématisation du b.a.-ba dès le début du CP, on ne parlerait plus du tout de découverte et d'appropriation ».

Arnaud Malaisé

Laurence, Gwendoline et Martine ont été rapidement séduites par l'idée de voyager, bien sûr, mais aussi par les multiples facettes d'un projet Comenius. « *Evaluer pour améliorer l'école maternelle* », initié en novembre 2004 par les enseignant(e)s de l'école maternelle Nyens, dans le quartier de la Bastide à Bordeaux est un projet à dimension européenne prévu pour 3 ans. « *Personnellement je n'imaginais pas que cela existait pour l'école, encore moins pour l'école maternelle* », reconnaît Martine. L'aide d'Hervé, enseignant, initiateur du projet, a été précieuse. L'enthousiasme était de la partie : l'école a rejoint un groupe comprenant l'Irlande du nord, la Lituanie, le Portugal, la Turquie, Chypre et l'Italie. Chacun des pays partenaires décline le thème « *Evaluer pour améliorer l'école maternelle* » en fonction des besoins des écoles. L'école Nyens, classée en Zep, dont les bâtiments sont en reconstruction, est pour l'instant « *délocalisée* » dans un groupe scolaire voisin. « *On ne voit donc pas ou peu les familles. C'est cet axe que nous avons choisi d'étudier afin d'apporter des solutions* », explique Martine.

Laurence, directrice de l'école

« *Ce projet nous sert vraiment, cela alimente notre réflexion, sinon on aurait travaillé autrement* »

Depuis plus d'un an les enseignants européens se sont rencontrés. La langue de travail est l'anglais, inégalement maîtrisée dans l'équipe. Les cours, 6 heures par semaine pendant 5 mois, sont financés par Comenius. La confrontation à d'autres systèmes scolaires permet de découvrir diverses pratiques.

A la rentrée 2005, l'équipe a amélioré la communication pour accroître l'implication des familles : plaquette d'information pour les nouveaux parents en petite section, planning annuel adressé à toutes les familles (projets, manifestations culturelles, conseil d'école...), rencontre individuelle avec les parents en janvier, circulation du cahier de vie et possibilités de retour des familles. Les modalités, orales et/ou écrites, ont aussi été étudiées. L'évaluation a mesuré les effets sur les élèves, tant au plan des compétences que du plaisir de venir à l'école et de la confiance. Le coordinateur avait fourni une grille d'évaluation de la communication très utile. Le niveau d'aboutissement des projets est variable selon les pays et tous les ans l'équipe doit remettre des compte-rendus pédagogiques et financiers.



Enseigner en Europe

« *Evaluer pour améliorer l'école maternelle* », tel est l'intitulé du projet à dimension européenne, initié en novembre 2004 par les enseignant(e)s de l'école maternelle Nyens, dans le quartier de la Bastide à Bordeaux, classé en Zep.

Laurence et Martine sont déjà allées en Irlande, en Turquie, sur le temps scolaire et l'été, au Portugal. Elles ont apporté des objets qui parlent de leur école, des cahiers pour montrer aux enfants ce que les élèves français apprennent. Des chants communs circulent aussi. Au retour, la valise est pleine de gâteaux locaux, de costumes folkloriques, d'objets, d'albums, de photos et de séquences filmées de la Turquie qui ont passionné les classes.

En octobre, les partenaires européens se sont invités à Bordeaux pour, entre autre, participer à la classe. L'accueil par les élèves, les familles et toute l'équipe de l'école, avec les Atsem, s'est fait en chansons autour d'une table remplie de gâteaux. Lors des activités, les enfants s'essayaient dans les différentes langues tout en prenant concrètement la mesure qu'il existe « *un ailleurs qu'ici* ». Certains enfants ont aussi découvert des adultes qui parlent la langue de leur pays

Martine, une des enseignantes

« *En Irlande, nous avons découvert l'existence d'une salle des parents, à côté de la salle des maîtres, dans laquelle les parents se relaient pour assurer une présence continue* ».

d'origine : jolis moments d'émotion !

Cette année, le projet va évoluer. « *Nous abordons la médiation entre élèves – en moyenne et grande section – pour la gestion des conflits à partir du projet de la Zep qui s'appelle* “ Vers le

Pacifique ” », explique Hervé. Il s'agit d'apprendre aux élèves à réguler leur comportement, leurs émotions. L'équipe continue l'aventure. « *Ce qui est fort, c'est que pour comprendre les choix, on est obligé de rentrer dans la culture de l'autre, dans sa vie même* », conclut Laurence. Du coup l'actualité parle plus : la Turquie par rapport à Chypre, l'Irlande du Nord, mais aussi le Portugal dont la politique scolaire a provoqué une forte ghettoïsation des populations noires du Cap Vert ou du Mozambique. En absorbant tous ces événements, cette réalité, ils ont le sentiment d'être européens.

Michelle Frémont

L'accueil par les élèves, les familles et toute l'équipe de l'école, avec les Atsem, des partenaires européens, venus à Bordeaux, s'est fait en chansons autour d'une table remplie de gâteaux.

ETUDES

Christelle Amette,

agence Socrates-Leonardo da Vinci à Bordeaux

Des partenariats scolaires pour se connaître et échanger au sein de l'Europe

Socrates, Comenius, quels sont leurs rôles ?

Socrates est l'outil dont les états européens se sont dotés en matière d'éducation avec une agence nationale dans chaque pays participant à l'UE. Depuis 10 ans, l'action Comenius pour l'enseignement scolaire vise le développement de la coopération entre les écoles européennes (échanges, assistants) ainsi que la formation initiale et continue des enseignants.

De quelle nature sont les partenariats ?

Il y a d'abord des partenariats fondés sur un thème disciplinaire ou pluridisciplinaire (l'eau, les plantes européennes, les oiseaux migrateurs, les jeux anciens, les marelles...). Un deuxième type de partenariats, dits « *de développement scolaire* », concerne des réflexions axées sur la vie scolaire, le pilotage, ou bien sur des comparaisons entre les apprentissages (lecture, langues en primaire...). Les projets doivent s'insérer dans les programmes et /ou la réflexion des équipes pédagogiques. Les équipes échangent par internet et lors de rencontres dans les pays

partenaires. Les élèves sont associés le plus possible et sensibilisés aux cultures des pays.

Quels types d'aides sont proposés aux enseignants ?

A côté des sites européens * et des agences, la direction académique des relations internationales et de la coopération (DARIC) apporte son aide à toutes les étapes du projet. Voyages et séjours sont pris en charge aussi bien que les activités et les productions avec les élèves.

Quelle est la place des écoles dans ces projets ?

Le 2^e degré qui représente 46,2 % de la population scolaire, constitue 73 % des projets. Le 1^{er} degré est sous-représenté avec 26 % des projets alors qu'il représente 53,8 % des élèves en France. L'Agence doit mieux faire connaître les possibilités de Comenius. De plus, l'essentiel de ce qui est entrepris par les enseignants et leurs élèves ne se voit pas. C'est pourquoi nous cherchons à mettre en place un site où les réalisations pourront être montrées.

* www.Education.gouv.fr/int/coopsscol.htm

En ligne

Sur les bâtiments

Construction et architecture scolaire

Un « *Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation* » a été lancé au niveau mondial par l'OCDE (organisation du commerce et du développement économique). Analyses, recherches et expériences sont ici rassemblées pour étudier ce qui au niveau de la construction scolaire favorise l'éducation. Ces préoccupations sont diversement appréciées entre les pays développés, plus orientés sur la sécurité et la qualité environnementale des bâtiments, et les pays en voie de développement, soumis à la nécessité de construire des écoles pour permettre l'accès à l'éducation pour tous. www.oecd.org



Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur (ONS)

Ce site donne un panorama complet concernant les accidents, la sécurité, la santé et l'hygiène. Il propose aussi des rapports annuels concernant l'éducation nationale. Un espace propose des liens avec les textes réglementaires dans tous les domaines : l'amiante, le plomb, le radon, les équipements sportifs, les risques majeurs ou encore le bruit...

www.education.gouv.fr/syst/ons



Mise aux normes et accessibilité pour les élèves en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 concernant les personnes handicapées commence à produire ses effets dans la mise en oeuvre progressive des décrets d'application. Les questions d'accessibilité mais aussi de sécurité ne vont manquer. Les établissements scolaires et les collectifs devront se conformer à de nouvelles exigences.

Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées

<http://www.handicap.gouv.fr>

Délégation ministérielle à l'accessibilité

<http://www.equipement.gouv.fr>

Ministère de l'Education nationale

<http://www.education.gouv.fr/handiscol/>



Littérature de jeunesse

De l'exclusion

C'était la semaine contre le racisme. Mais il y a mille et un prétextes à l'exclusion : couleur de peau, religion, ethnie, sexe, âge, handicap, pauvreté... Lutter contre toutes formes d'exclusion, c'est peut-être les dénoncer, contribuer à créer un monde plus solidaire et sans doute apprendre dès le plus jeune âge, le respect de l'autre dans sa différence et sa richesse. Voici quelques titres pour les cadets.

Quatre petits coins de rien du tout (A) J. Ruillier – Bilboquet (12 euros) Cycle 1
Comme dans « *Petit Bleu Petit jaune* »,



des formes géométriques évoluent sur des toiles colorées. Images abstraites pour conter aux petits l'histoire d'un petit Carré bleu qui joue dans la cour avec ses copains les Ronds. Quand la

cloche sonne, tout le monde rentre dans la maison. Tous, sauf Carré bleu. Comment les rejoindre, la porte est ronde ! Il a beau s'allonger, se transformer, rien n'y fait, il ne sera jamais rond ! Mais les autres ne l'abandonnent pas, chacun cherche, jusqu'à trouver une solution qui lui permette d'avoir sa place dans la maison. Un album tendre sur la solidarité contre l'exclusion.

La saison des bannis (A) Stibane Pastel (11,5 euros) Cycle 2

« *Depuis toujours, dans la grande forêt, les petits rongeurs vivaient en bonne entente* ». Mais un jour, des nuées apparurent. Puis la pluie, puis la neige... On n'avait jamais vu ça. La faim, la peur



s'installèrent. « *Il y a forcément un coupable !* » souffla Elmer, la souris grise. Bør le rat prit le commandement et désigna un bouc émissaire. Il bannit d'abord la musaraigne

— personne ne protesta — Puis ce furent les mulots, puis les souris — personne ne s'opposa — enfin, les musaraignes. Les trois derniers rongeurs partirent d'eux-

mêmes. Il ne resta plus que Bør et Elmer... qu'une bonne tempête de neige raya de la terre. Depuis, les survivants revenus au pays vivre en bonne harmonie...

Petit-Gris (A) Elzbieta – Pastel (10,5 & 5,5 euros) Cycle 2

Quand il était petit, Petit-gris et toute la famille attrapèrent la pauvreté... Des chasseurs arrivèrent presque aussitôt — Donnez-nous vos papiers ! — Ils n'en avaient pas. Alors les chasseurs déclarèrent — Pas de papiers, pas de maison ! — Et c'est ainsi que Petit Gris et ses parents errèrent sur les routes, jusqu'à se retrouver en pleine mer, sur une île précaire de branchages, toujours poursuivis par les chasseurs — Pas de papiers, pas de maison ? Délit de fuite. Tous en prison. Nul



ne donnerait cher de leur vie... Mais Petit-Gris — et Elzbieta qui est un peu magique — a trouvé l'éponge à effacer les ennemis. Plus de chasseurs. La famille

vogue maintenant doucement vers un Ailleurs, peut-être meilleur ! Mais le débat interprétatif est ouvert !

On n'aime pas les chats (A) F. David, G. Alibeu – Sarbacane (14,90 euros) Cycle 2

Album en hauteur aux illustrations étranges : quelques éléments découpés collés sur un fond de contreplaqué : personnages à la plume que peu de chose ne distingue — ici des poils de moustache, là un bec — cubes noirs de maisons percés d'yeux malveillants, ici et là des poissons morts... Dans cet univers dur, la grâce

souriante d'un enfant chat. Seulement voilà : « *C'était un chat qu'on n'aimait pas. Ni sa couleur, ni son odeur, ni son pelage, ni... Nous, on n'aime pas les chats, voilà, c'est comme ça, ça ne s'explique pas.* » D'humiliations en brimades, l'enfant chat affamé sera chassé. Par chance, il rejoint un pays où des êtres différents ont l'air de vivre en harmonie ! Quant aux gens à bec, les voilà débarrassés. Heureux ? Pas pour longtemps, car à y regarder de près, le cousin Igor ne ressemble-t-il pas à un chat ? Fable d'actualité : l'exclusion, ça n'arrive pas qu'aux autres.



Le petit marchand des rues (A) A. Lago – Rue du monde (12 euros) Dès 7 ans

Voici un album brésilien très fort, véritable réquisitoire contre une société qui produit



misère et exclusion. Pas de texte, mais des images hallucinées aux couleurs violentes. Un enfant, à la peau verte de martien, un de ces gosses des rues frères de

« *la petite fille aux allumettes* », affronte dans l'embouteillage d'un carrefour toutes les violences. Cerné par les voitures, il essaie de vendre trois fruits dans une boîte. Mais derrière les vitres, ce ne sont que faces cramoisies déformées par la haine, doigts crochus repliés sur un sac à main, molosses gueule ouverte, mère apeurée... Lorsqu'un homme enfin, tend la main vers le fruit rouge, c'est pour le lui voler, et lorsque l'enfant affamé se résigne à manger le fruit jaune, il se le fait chiper par un chien... Il chararde alors un paquet sur une banquette arrière... pour y découvrir une boîte semblable à la première, avec trois fruits. On aperçoit au coin de la page l'automobiliste du début. Et la lutte sans fin pour la survie se répète... Album dur et nécessaire, osons le faire découvrir aux jeunes lecteurs.

Marie-Claire Plume

Retrouvez sur le site d'autres ouvrages pour tous les âges sur « *L'exclusion* » : <http://www.snuipp.fr/enseignants/frameressources.html> : (Livres de jeunesse : Exclusions)

Les permutations nationales de 2006

ont vu une baisse sensible des possibilités de mutations, le nombre de candidats était de 15 873 et 40,20 % ont obtenu satisfaction contre 42,74 % l'an passé. De même, 57,33 % des demandes pour rapprochement de conjoints ont été satisfaites contre 60 % l'an passé.

Cette baisse est due à la diminution du nombre de postes disponibles, 40 départements sont excédentaires. La mise en place de la LOLF, par l'absence de souplesse, et le départ différé à la retraite de nombreux personnels, suite à la réforme de 2003, ont engendré cette situation.

Les délégués du SNUipp sont intervenus pour lever l'interdiction de participer par les Inspecteurs d'académie

de collègues ayant une qualification en langue régionale ou une faible ancienneté dans le département. Ces interdictions ont été levées partiellement.

Les cotisations au titre de la retraite additionnelle

de la fonction publique (RAFP), mise en œuvre à compter du 1er janvier 2005, sont prélevées mensuellement pour les primes et indemnités versées par l'Éducation nationale et annuellement pour celles versées par les autres employeurs, comme les collectivités territoriales dans le cadre des cantines et études. Ce prélèvement annuel est actuellement en cours de régularisation, les enseignants percevant des primes et indemnités hors éducation nationale

doivent recevoir un avis de régularisation. En absence de cette régularisation, ces primes et indemnités ne seront pas prises en compte pour la retraite additionnelle.

La liste des principales fêtes religieuses

des différentes confessions donnant droit à des autorisations d'absence pour l'année 2006 établie par la circulaire n°2106 du 14/11/05 de la Fonction publique est la suivante :

Fêtes arméniennes : lundi 24 avril (commémoration du 24 avril)

Fête bouddhiste : samedi 13 mai (fête du Vesak - jour de bouddha)

Fêtes juives : samedi 23 et dimanche 24 septembre (Roch Hachana - jour de l'An) et lundi 2 octobre (Yom Kippour - jour du grand pardon)

Fêtes musulmanes :

mardi 11 avril (Al Mawlid Annabawi - La naissance du Prophète) et mardi 24 octobre (Aïd El Fitr - fin du Ramadan)

La date limite de dépôt de la déclaration d'impôts sur le revenu

est fixée actuellement au 30 mai 2006 à minuit. Cette déclaration comporte quelques nouveautés cette année :

- Elle sera pré-remplie pour les salaires et traite-

ments.

- Les salaires versés aux étudiants ou lycéens âgés de 21 au plus au 1^{er} janvier 2005 pour une activité exercée pendant les congés scolaires ou universitaires ne sont pas imposables dans la limite de 2434 euros (1217 x 2).

- La cotisation syndicale de l'année 2005 ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de son montant.

- B.O n°9 du 2 mars 2006 - Santé scolaire, précautions avec la grippe aviaire
- B.O n°10 du 9 mars 2006 - Scolarisation des élèves handicapés, parcours de formation des élèves présentant un handicap
- B.O n°11 du 16 mars 2006 - Actions éducatives en faveur de la langue française - année 2006
- B.O n°12 du 23 mars 2006 - Candidatures à un poste dans les écoles européennes - rentrée 2006

TAUX DES PRESTATIONS INDIVIDUELLES INTERMINISTÉRIELLES D'ACTION SOCIALE AU 1^{ER} JANVIER 2006 (CIRCULAIRE FP/4 N°2112 DU 17 JANVIER 2006)

Chèque vacances

Ils reposent sur une épargne préalable du bénéficiaire majorée d'une participation de l'employeur modulée de 10 à 25 % en fonction du revenu fiscal de référence (RFR). Exemples :

Célibataire avec 16 878 € de RFR **10 % de bonification**

Couple marié avec 2 enfants et 26 932 € de RFR **20 % de bonification**

Le dossier est disponible auprès de sa section mutualiste.

Enfants handicapés

Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans **139,21 €/mois**

Allocation pour les enfants infirmes poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans **110,14 €/mois**

Séjours en centre de vacances spécialisés **18,22 €/jour**

Séjour d'enfants handicapés de moins de 20 ans en maisons ou villages familiaux de vacances et en gîtes de France **6,28 €/jour**

Pour une étude de vos droits au versement de ces avantages financiers, adressez-vous au service gestionnaire des prestations sociales de votre académie.

Questions / Réponses

Ayant obtenu satisfaction à ma demande de permutation informatisée, ai-je encore la possibilité de l'annuler ?

Une demande d'annulation de permutation, après avoir eu connaissance des résultats, peut être sollicitée. Il faut établir cette demande, en la motivant, auprès de l'Inspecteur de l'académie d'origine ainsi qu'auprès de l'Inspecteur de l'académie d'accueil. Ces demandes sont soumises aux deux CAPD pour avis. Si les deux Inspecteurs d'académie émettent un avis favorable, la permutation est annulée.

J'ai obtenu simultanément mon départ en stage CAPA-SH et ma permutation informatisée, partirai-je en stage dans mon nouveau département ?

En cas d'obtention simultanée d'une permutation et d'un départ en stage CAPA-SH ou d'un congé formation, le congé ou le stage sont annulés. La décision peut être cependant modulée selon les départements.

Je n'ai pas obtenu satisfaction à ma demande de permutation, quelles démarches dois-je suivre ?

Il faut faire une demande d'exeat (autorisation de sortie) auprès de l'IA du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'inéat (autorisation d'entrée) adressée à l'IA du département demandé. Ces demandes doivent obligatoirement transiter par voie hiérarchique. Elles seront examinées en CAPD courant juin. Pour des informations complémentaires, prenez contact avec votre section départementale du SNUipp.

Leur avis

Philippe Martin, professeur à Paris I et chercheur au Ceras-CNRS

« Le gouvernement annonce près de 300 000 embauches en CNE depuis 6 mois et conclut à l'efficacité de sa réforme. C'est oublier qu'une embauche n'est pas l'équivalent d'un emploi créé. Les embauches en CNE viennent en partie se substituer à celles qui en l'absence de CNE, auraient eu lieu de toute façon en CDD ou CDI ».

Laurent Hénart, député UMP, rapporteur du projet de loi sur l'égalité des chances

« En matière d'emploi, le CPE répond au moins à deux obstacles : il lève des freins à l'embauche qui se font sur les possibilités de création à chaque dixième de croissance. De plus, il oriente plus d'emplois vers les 16-25 ans ».

Thomas Piketty, économiste

« Anticipant la précarité, le salarié investit moins (professionnellement), et tout le monde est perdant. C'est pourquoi il est dans l'intérêt du salarié et de l'employeur, et de l'efficacité économique en général, de réglementer strictement les contrats de travail, et notamment les conditions de licenciement ».

Michel Godet, professeur au conservatoire des arts et métiers (CNAM)

« Le CPE est une mauvaise idée. Car il va précariser les jeunes qui s'insèrent sans trop de difficultés sur le marché du travail et ne résoudra pas les problèmes d'accès à l'emploi des non-diplômés et sur-diplômés. Il faut s'attaquer aux deux extrêmes. Il faudrait lutter contre l'échec scolaire et repenser la question de l'orientation professionnelle des jeunes, car certaines filières sont des impasses ».

CNE, CPE : économiquement inefficace ?



L'assouplissement des règles du droit du travail est-elle la solution pour lutter contre un chômage de masse persistant depuis les années 1990 ? Les contrats nouvelles embauches (CNE) et contrat première embauche (CPE) s'inscrivent en toute logique dans ce postulat que porte à bout de bras le premier ministre.

Ainsi, l'instauration d'une période d'essai de deux ans assortie d'une autorisation de licenciement non justifiée, dans les deux contrats, ouvre une brèche dans un code du travail jugé trop rigide et même trop protecteur pour les salariés par les partisans de la flexibilité, code qui serait de l'aveu même du patronat « *préjudiciable à l'embauche et à l'emploi* ». L'initiative gouvernementale puise son argumentaire chez nos voisins comme en Grande-Bretagne, où la quasi absence de réglementation serait, à l'origine d'un taux de chômage deux fois moins élevé qu'en France (4,5 % contre 9,6 %). Une récente enquête de l'OCDE décrit effectivement une réelle coupure des formes d'emploi entre stables et précaires dans le marché du travail. Ceci étant, elle se garde bien de conclure à un impact réel de la flexibilité sur la création d'emplois.

Et pour cause, « *cette stratégie est inefficace pour réduire durablement le chômage* », expliquent Pierre Cahuc, économiste, à l'Université de Paris I et Stéphane Carcillo, économiste et chercheur au CNRS qui ont eux mesuré l'effet attendu par ces nouveaux contrats. Dans une maquette du marché du travail français, leur estimation est sans appel : « *un contrat de type CNE, CPE n'apporte pas grand-chose, environ la création de 70 000 emplois. Certes poursuivent les deux économistes, 70 000 emplois, ce n'est pas rien pour une mesure qui ne coûte rien aux finances publiques* » mais encore,

faudrait-il ouvrir ce type de contrat à l'ensemble du secteur marchand pour obtenir seulement une petite baisse d'un 1/2 point du taux de chômage. Pas de quoi résorber en profondeur un chômage structurel de masse. Plus encore, l'analyse montre que les demandeurs d'emploi subissent le coût du CPE et du CNE « *l'augmentation de l'instabilité des emplois devrait nuire à leur bien être* », puisqu'en parallèle aucune réflexion n'est menée sur des parcours professionnels sécurisés comme dans le fameux modèle danois (chômage à 5 %).

En fait, ces nouveaux contrats ne changent rien au fonctionnement réel du marché. 70 % des embauches en entreprises se font déjà sous forme de contrat à durée déterminée. « *Dès lors, argumentent les deux économistes, ces contrats n'apportent que des avantages marginaux par rapport aux CDD* ». On peut donc s'attendre, à un impact faible sur l'emploi. D'autant qu'aux nouvelles embauches secrétées par ces contrats correspondent de nouveaux licenciements qui ne sont plus à motiver et pouvant se faire du jour au lendemain. A l'évidence, cette forme de flexibilité ne se fonde sur aucune légitimité économique et risque même de jouer sur la conjoncture. Enfin, l'effet psychologique sur ces salariés de plus en plus précaires risque d'avoir des conséquences contraires à l'objectif recherché.

Et pourtant, toutes les études montrent que, lorsque la croissance est là, l'emploi redémarre, le chômage se réduit, le tout au bénéfice, en premier lieu des plus jeunes.

50 années pour le droit des femmes à être respectées

Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) qui vient de fêter ses cinquante ans a encore de nombreux combats devant lui.

Né en 1956, sous le nom de « *Maternité heureuse* », son objectif était de légaliser le droit à la contraception et de lutter contre les avortements clandestins. À partir de 1961, le MFPF a ouvert ses premiers centres, dans l'illégalité. En 1973, il décidera même de pratiquer des interruptions de grossesse jusqu'à ce qu'en 1975 la loi Weill autorise l'avortement et légalise le droit à la contraception.

Maintenant établi par la loi, ce droit à une maternité choisie et à la liberté des femmes de disposer de leur corps ne cesse d'être contesté de manière indirecte: mauvaise information, conditions d'accès difficiles à la contraception et à l'IVG, remboursements insuffisants, réticences du corps médical (y compris pour reconnaître l'interruption médicale de grossesse). Il a fallu obtenir le droit au remboursement (1983) et résister aux actions commandos contre les centres IVG dans les années 90... « *Rien n'est jamais acquis* » a alerté Maité Albagly, présidente de l'association.

Aujourd'hui les objectifs du mouvement l'impliquent de plus en plus au niveau international comme lors de la IV^{ème} conférence des femmes à Pékin en 1995 ou pour le soutien aux revendications des femmes en Irlande ou en Pologne, avec, à terme, l'objectif de faire évoluer les textes législatifs européens. Le MFPF organise aussi des formations pour les personnels médicaux, sociaux et de l'enseignement en Europe comme en Afrique ou même en Asie dans le cadre de l'IPPF, la plus importante ONG mondiale en matière de planification familiale.

Au fil du temps, le MFPF a élargi ses interventions à toutes les violences faites aux femmes (viols, abus sexuels, harcèlement, violences conjugales, prostitution...), en particulier aux plus fragilisées, comme les femmes immigrées confrontées de plus aux mutila-

tions sexuelles, mariages forcés... Reconnu mouvement d'éducation populaire depuis 1971, le MFPF se déclarera aussi mouvement féministe en 1983. Le « *Planning familial* », c'est avant tout un « *lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses afin que chacun-e, hommes et femmes, jeunes et adultes, les vivent dans le partage, le respect et le plaisir* »⁽¹⁾. Il n'y a pas de sujet tabou, secret et anonymat sont garantis. Des animateurs et animatrices formés à l'écoute et au conseil conjugal et familial, accueillent tout un chacun dans les 70 antennes départementales ou centres de planification: s'informer sur la sexualité, la contraception, les maladies sexuellement transmissibles, parler de toutes les formes de violences,

prendre une décision d'avortement et déculpabiliser, obtenir la pilule du lendemain (depuis 1988)...

Faire évoluer les mentalités passe inévitablement par l'éducation. C'est pourquoi le MFPF se met à disposition des écoles et établissements scolaires pour l'éducation sexuelle⁽²⁾. Les militant-e-s s'attachent à une formation qui ne traite pas que la reproduction et la prévention des maladies comme c'est souvent le cas. Il s'agit d'aborder réellement tout ce qui touche à la vie amoureuse et sexuelle, à la mixité, aux normes et valeurs morales comme à l'évolution des mœurs.

Michelle Frémont

(1) <http://planning-familial.org>

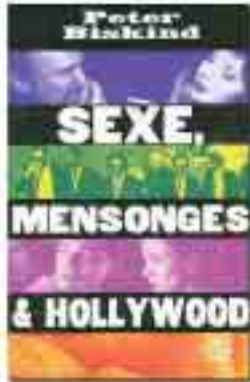
(2) BO n°9 du 27-02-2003 sur l'éducation sexuelle à l'école primaire, au collège et au lycée.



Cinéma

Sexe, mensonges et Hollywood

En 2002, « *Le nouvel Hollywood* », de Peter Biskind, racontait l'histoire secrète du cinéma américain des années 70. Ce nouveau livre raconte les années 90. La méthode est la même : des centaines d'entretiens, de confidences, de bruits de couloir, de fonds de tiroir et souvent de fonds de poubelles aboutissent à six cents pages d'un incroyable récit. Méthode incontestable sur le plan scientifique : il est difficile de comprendre l'histoire du cinéma sans savoir qu'on peut s'y écharper, s'y humilier, s'y haïr à tous les étages. Et qu'à la fin, les films sont là, parfois sublimes, sans que les spectateurs soupçonnent les remugles dans les coulisses. Il y a trop d'argent, trop d'orgueil, trop de soif de puissance pour que les choses se passent dans la douceur. C'est donc une nouvelle fois un livre cruel et passionnant. Mais, si on peut oser le paradoxe, c'est un livre à la fois passionnant et ennuieux. D'abord parce que les héros ne sont



plus aussi brillants que Scorsese ou Coppola, comme dans le livre précédent. En s'attachant à l'histoire des frères Weinstein et au festival de Sundance, Biskind répète indéfiniment des scènes d'une violence incroyablement fascinante qui aboutit à un traité de morale à l'envers qui fait réfléchir sur l'art et la signification du mot « honnêteté » dans ce monde si étrange. Biskind fait l'histoire du cinéma " indépendant " en montrant à quel point indépendant ne veut pas dire « sympathique ». Travailler loin des grands studios n'est pas un certificat de pureté. Il n'insiste pas beaucoup, c'est vrai, sur ceux qui ont su rester à l'écart, comme Woody Allen, Jim Jarmusch ou Tim Burton. Et il accentue un peu trop l'aspect infernal de son récit. Mais son livre est incontournable.

René Marx

Sexe, Mensonges et Hollywood, Le Cherche-Midi, 21 €

Musique

Anniversaire

Label Bleu fête ses 20 ans et pour l'occasion sort une compilation de ses artistes phares. Magic Malik, Stefano Bollani, Julien Lourau, Fred Poulet, Nano, Le trio Romano-Sclavis-Textier, Piers Faccini, Vincent Segal, Rokia Traore, Bojan Z, Duoud et quelques autres. De jolies flâneries musicales en perspective, histoire de piocher les perles rares dans ce Label fidèle et audacieux à la fois. Deux concerts viendront célébrer cet événement.

Avec AfricaVision, Buda musique sort la première collection consacrée aux musiques des films d'Afrique. Cette anthologie en 10 CD présente les musiques originales des films tournés en Afrique subsaharienne de-

puis les années 60. Le premier volume concerne le cinéma africain francophone de 1975 à 2005.

Laure Gandebeuf



Les 20 ans de Label Bleu le mardi 28 mars 2006 à Amiens et le mardi 25 avril à la Cigale à Paris.
AfricaVision : Anthologie musicale du cinéma africain
Buda Musique
Compilation 20 ans Label Bleu

L'agenda

2 avril

Non à l'immigration jetable.

Contre le projet de loi CESEDA sur l'immigration, se tiennent des concerts et des stands place de la République à Paris de 13h à 19h.

www.contreimmigrationjetable.org

5 avril

Rencontre-débat sur le thème

« Violence scolaire : quelles solutions ? »

organisée par la maison des enseignants à Paris

<http://lamaisondesenseignants.com>

inscriptions: mde.idf@wanadoo.fr

5 avril

Colloque « Accompagnement à la scolarité : quels enjeux et quelles pratiques ? »

organisé par les CEMEA à Lannion (Côtes d'Armor).

Programme sur www.cemea.asso.fr

Rens et inscr: CEMEA Bretagne 02 98 90 10 78

10 et 11 avril

Premières assises nationales de la protection de l'enfance à Angers

programme: <http://www.odas.net>

Rens: Florence Barbier 01 53 10 24 10

florence.barbier@lejas.com

1^{er} mai

Fête du travail

Manifestations dans toutes les grandes villes de France.

Contact SNUipp pour le lieu et l'horaire

5 et 6 mai

Colloque des Francas « Action éducative locale et service public »

à Clermont-Ferrand

prog: <http://www.francas.asso.fr>

17 mai

Colloque « La finalité de l'école »

à Paris (Institut de France - Fondation del Duca, 10 rue Alfred de Vigny, (Paris, 17^{ème}) de 9h à 17h.

www.lire-ecrire.org

« Repérer les enfants à problème sans coller d'étiquette »

D'après l'analyse de l'INSERM, il semble possible de déterminer chez les enfants de trois ans de futurs comportements délinquants ou déviants. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas parce qu'un enfant a éventuellement des vrais troubles des conduites, c'est-à-dire qu'il est énervé, qu'il fait des colères, qu'il ne se rend pas compte qu'il fait mal à l'autre que forcément il sera délinquant. Il peut avoir des difficultés relationnelles, rentrer dans un échec scolaire parce qu'il est rejeté par les autres mais ce n'est pas une prédestination par rapport aux comportements délinquants. La difficulté de l'analyse INSERM c'est que dans la façon dont sont présentés les travaux on passerait de la prévention à une situation de prédiction.

Quels sont les risques de cette analyse ?

En premier lieu, déterminer des facteurs de risques très forts chez un petit, c'est mettre sur lui un système de prédiagnostic et arriver à ce que l'on appelle l'effet pygmalion. C'est-à-dire qu'il finisse par se conformer à ce qu'on attend de lui.

Autre point, dire à des parents que leur enfant a le risque de devenir délinquant plus tard va forcément changer leur regard sur leur enfant et sûrement pas de manière positive.

Quelles sont les différences entre un enfant colérique, agressif et un enfant risquant de dévier ?

Les troubles de conduite, ce sont des symptômes qui sont répétés, des agressions contre les autres sans aucun sentiment de culpabilité. Cette répétition des faits fait penser que ces enfants ont des difficultés dans la relation à l'autre. Mais à 3 ans, même s'ils ont des vrais troubles des conduites, la seule chose que l'on peut dire, c'est « attention, cet enfant est en risque de ne pas aller bien dans sa relation », mais surtout pas, « il va devenir forcément délinquant ». Lui mettre cette étiquette, c'est oublier qu'il y a derrière ses agissements une psychopathologie non univoque, liée à des difficultés de nature différente chez beaucoup d'enfants, même s'ils arrivent à pré-



*Catherine Graindorge,
chef de service de
pédopsychiatrie et professeur
de l'Université Paris XI*

senter un « symptôme troubles des conduites » identique dans sa forme. Alors repérer les enfants à problèmes le plus tôt possible, oui bien sûr, mais sans leur mettre une étiquette réductrice extrêmement inquiétante pour tout le monde notamment pour leurs parents.

L'analyse de l'INSERM semble éloignée de l'approche française des troubles des conduites ?

Les recommandations qui terminent l'analyse INSERM sont très empreintes d'une culture anglo-saxonne en termes de programmes d'éducation, de rééducation, de thérapies cognitives ou comportementales. Elles sont différentes de l'approche globale de l'enfant qui s'inscrit dans un regard psychodynamique plus français, à travers laquelle nous essayons de prendre en compte des aspects beaucoup plus larges dans la relation enfant – famille, et notamment la façon dont les parents se situent intérieurement par rapport à leur enfant.

Par ailleurs, l'expertise ne prend pas bien en compte ce qui est fait à l'heure actuelle en France. En effet, les enfants atteints de troubles des conduites sont très souvent repérés à l'école et envoyés dans les Centres Médico Psychologiques qui proposent des dispositifs multidimensionnels de soin, multifactoriels dans l'approche. Nous y organisons des groupes de jeu dramatique, des ateliers d'écriture pour les plus grands, du psychodrame, des ateliers autour de la vidéo ou du théâtre. Tout cela peut aider l'enfant à comprendre ce qui se passe en lui quand il est violent. Parallèlement, nous rencontrons les familles.

C'est dur et injuste d'entendre dire qu'on ne fait rien pour ces enfants. C'est vrai que sur le plan du champ sanitaire, les moyens manquent. Il faut sans doute que le plan de santé mentale qui soulignait ces manques de moyens soit appliqué plutôt que de chercher à calquer en France une organisation des soins qui ne lui correspond pas et ne prend pas compte ce qui existe déjà.

L'expertise de l'INSERM met également en avant l'utilisation des médicaments pour les jeunes enfants.

Là encore le médicament n'est présenté que par rapport aux symptômes. La solution n'est pas de donner un médicament quand les thérapies proposées par la plupart des études anglo-saxonnes et qui se réduisent à des rééducations cognitivo comportementales échouent.

En France, il existe des entretiens familiaux, non sous-tendus par des actions éducatives, mais qui cherchent à comprendre avec les parents le sens profond et particulier de ce qui se passe dans leur relation. C'est plus efficace et en général on a moins besoin de médicaments. Prescrire un médicament, ce n'est pas dans l'idée de guérir une « maladie » mais c'est une aide à un moment donné par rapport à une situation donnée, dans une prise en charge thérapeutique globale, et non pas en dernier recours.

**Propos recueillis
par Philippe Hermant**